

LE RAPPORT SECRET

DU DOCTEUR

JOHANNES LEPSIUS

*Président de la Deutsche Orient-Mission  
et de la Société Germano-Arménienne*

SUR

LES MASSACRES  
D'ARMENIE

---

PAYOT & Cie PARIS

106, Boulevard Saint-Germain

1919

**LE RAPPORT SECRET**

DU DOCTEUR

**JOHANNES LEPSIUS**

*"Nous sommes à une époque où l'humanité  
ne peut vivre avec, dans sa cave, le cadavre  
d'un peuple assassiné*

*Jean-Jaurès*

Le comité de célébration du cinquante-  
tenaire des Massacres des Arméniens par  
les Turcs a jugé utile de publier quelques  
fragments du livre du Dr Lepsius sur les  
massacres d'Arménie. Il remercie vivement  
la Librairie Payot & Cie d'avoir bien voulu  
autoriser cette publication.

# LA DEPORTATION

La déportation des Arméniens eut lieu en trois régions différentes et à trois époques consécutives. Les trois régions où les Arméniens étaient établis d'une façon plus compacte et formaient une portion considérable de la population (de dix à quarante pour cent) sont :

- I. La Cilicie et le Nord de la Syrie
- II. L'Anatolie Orientale
- III. L'Anatolie Occidentale.

La région où ils habitaient, en Cilicie, comprend le vilayet d'Adana et les districts les plus élevés du vilayet d'Alep, situés sur le Taurus et l'Amanus (sandjak de Marach). Dans le Nord de la Syrie et dans la Mésopotamie, ce sont les districts d'Alep, d'Antioche, de Suedieh, Kessab, Alexandrette, Killis, Aintab et Ourfa.

Les sept vilayets de l'Anatolie Orientale sont :

- 1 Trébizonde ; 2 Erzeroum ; 3 Siwas ; 4 Kharpout (Mamuret-el-Azis) ; 5 Diarbekir ; 6 Van ; 7 Bitlis.

Dans l'Anatolie Occidentale, il faut mentionner le mu-tessariflik d'Ismid et les vilayets de Brousse (Khodavendighiar), Kastamouni, Angora et Konia.

La déportation de la population arménienne de la Cilicie commence à la fin de mars et se continue systématiquement durant les mois d'avril et de mai.

La déportation commence, dans les vilayets orientaux (à l'exception du vilayet de Van), à la fin de mai et se poursuit systématiquement à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

La déportation dans les districts de l'Anatolie occidentale débute au commencement d'août et se continue durant le mois de septembre.

Dans la Syrie septentrionale et en Mésopotamie, les mesures furent limitées, au début, à l'emprisonnement des notabilités. Les déportations commencent à la fin de mai et continuent jusqu'en octobre.

# **Les Vilayets de l'Anatolie Occidentale**

Dans les vilayets de l'Anatolie occidentale, l'élément arménien n'est pas aussi fortement représenté que dans ceux de l'Anatolie orientale.

Dans le mutessarifik d'Ismid, ils étaient 71.000 ; dans le vilayet de Brousse 90.000 ; dans le vilayet d'Aïdin (Smyrne) 27.000 ; dans le vilayet d'Angora 67.500 ; dans le vilayet de Koniah 25.000 ; dans le vilayet de Kastamouni 14.000 ; en tout environ 300.000. Dans le mutessarifik d'Ismid et dans le vilayet de Brousse, qui sont situés en face de Constantinople et au sud de la mer de Marmara, les préparatifs pour la déportation eurent lieu à la fin du mois de juillet.

## **I. Ismid et Brousse**

Un certain Ibrahim bey, qui s'était signalé dans les guerres balkaniques comme comitadji turc et qui était le surveillant de la prison de Constantinople, fut envoyé dans les principales localités du vilayet, à Ismid, Ada-

bazar, Baghtchédjik et autres, pour y procéder à des arrestations et y faire la recherche des armes. Trois ans auparavant, le même Ibrahim bey avait, dans ce même district, sur l'ordre du Comité jeune-turc, distribué des armes aux Arméniens, au temps de la réaction. C'était afin de soutenir le Comité contre la réaction, s'il en était besoin. Tant qu'il y eut des armes, on les livra volontiers. Mais lorsqu'il n'y eut plus d'armes à remettre, les Arméniens les plus en vue furent mis en prison et torturés. A Baghtchédjik, Ibrahim fit arrêter 42 Arméniens grégoriens, entre autres un prêtre, et les fit battre jusqu'au sang. Il menaçait même d'incendier la localité et de se comporter envers les habitants comme il avait fait à Adana en 1909. A Adabazar, à Kurde-beyleng et en d'autres endroits, les notables arméniens furent soumis par lui à la fallaka (bastonnade) qu'il administrait de ses propres mains. Le maître d'école grégorien d'Adabazar fut fouetté jusqu'à en mourir ; un autre battu de façon à en perdre la raison. Même des femmes reçurent la bastonnade.

Ibrahim bey se vantait d'avoir obtenu pleins pouvoirs du gouvernement pour faire des Arméniens ce qu'il voulait. Il fit faire des fouilles dans l'église de Baghtchédjik pour trouver des armes, mais il n'y trouva rien.

Pour exciter les Mahométans, on propageait les mensonges les plus ridicules. Un officier turc racontait que les femmes arméniennes avaient caché chez elles 10.000 rasoirs pour couper le cou aux Turcs.

Le 30 juillet, la population de Baghtchédjik (Bardézak) Ovadjik et de Dönguell, d'environ 20.000 personnes, fut déportée. Baghtchédjik fut cerné par 60 zaptiéhs, quand personne ne pensait à résister.

Peu à peu, tous les villages arméniens furent évacués. L'ambassadeur des Etats-Unis put seulement obtenir



qu'on laissât plus de temps aux déportés et que la déportation fût retardée d'environ 14 jours.

A Brousse, un Arménien grégorien de bonne famille, nommé Sétrak, devait livrer des armes mais n'en avait point. Il fut tellement maltraité par la police que ses côtés furent brisées. Il fut alors jeté dans la rue avec ces paroles : « Il peut à présent devenir ministre arménien ».

Le Docteur Taschian et le Docteur Melikset, médecin en chef de l'hôpital de la ville de Brousse, furent conduits enchaînés à Panderma et y furent condamnés à 10 ans de prison. Le Docteur Melikset fut ramené enchaîné à Brousse et y disparut un beau jour. Comme preuve de ses dispositions révolutionnaires, on produisit une carte de visite, qu'il avait envoyée à sa femme, six ans auparavant, et sur laquelle étaient écrits ces mots : « J'ai visité les gens en question ».

A Adabazar, des femmes et des jeunes filles de familles distinguées furent emmenées dans l'église arménienne pour subir un interrogatoire au sujet d'armes cachées. Comme elles ne pouvaient rien déclarer, on se comporta avec elles de la façon la plus honteuse.

Dans cette région aussi, la déportation fut mise à profit par les fonctionnaires du gouvernement pour tirer de l'argent des Arméniens riches. Ainsi, on prit à Biledjik, 150 l. t. à Agop Mordjikian ; 100 l. t., aux frères Diragossian. A Trilia, on exigea de la population 1.000 l. t., en lui promettant de ne pas l'exiler. A peine l'argent était-il entre les mains des fonctionnaires que la déportation suivit.

A Marmaradjik, 60 personnes furent tuées et les jeunes filles, jusqu'à l'âge de 11 ans, furent violées.

Les Arméniens de ces districts furent en partie transportés par le chemin de fer ; entassés dans des wagons à bétail, ils étaient envoyés quelques stations plus loin et débarqués en pleine campagne. Un employé allemand du service de santé vit, au mois d'août, en revenant d'Ismid et Eski-Chékir, en pleine campagne, les campements immenses d'une foule qu'il estimait de 40 à 50.000 personnes. Dans les stations de départ se passaient, selon des témoins oculaires, des scènes navrantes. Les hommes étaient séparés des femmes, et on les envoyait ainsi à des endroits différents. De pauvres femmes vendirent souvent leurs enfants pour quelques médjidiés pour pouvoir leur sauver la vie.

Nous avons un récit particulier de témoins oculaires, sur la manière dont les Arméniens de la région d'Ismid étaient traités durant les interrogatoires par les employés de police et les gendarmes.

« Le 1<sup>er</sup> août, on commença à battre à coups de bâton, dans l'église, ceux qui avaient été arrêtés. On voulait par là les forcer à remettre les armes qu'ils auraient pu avoir. La plupart se résignèrent en silence à leur sort, parce qu'ils n'avaient point d'armes. Une mère se jeta entre les gendarmes et son fils, consumé par la phtisie, et reçut elle-même les coups. Une femme allemande essayait de sauver son mari arménien : « Allez-vous-en, ou je vous frappe ! » cria l'employé. Comme elle déclarait qu'elle était allemande, il répondit : « Je ne me soucie pas de ton Kaiser, mes ordres viennent de Talaat bey ! »

« Quelques dames distinguées vinrent intercéder auprès de l'employé, et les mauvais traitements se relâchèrent pour un ou deux jours.

« Ensuite, vint le jour terrible, l'effroyable soir du samedi. Des femmes se précipitèrent chez nous et nous

dirent : « On tue les Arméniens ! On tuera aussi bientôt les femmes ! » Je courus à la maison d'un voisin, et j'y trouvai hommes et femmes en pleurs. Les hommes s'étaient échappés de l'église et racontaient ce qu'ils y avaient dû souffrir. « Ils nous battaient effroyablement », s'écriaient-ils, « et ils disaient qu'ils nous jetteraient au fleuve. Ils veulent nous envoyer en exil ! Ils veulent nous faire Mahométans ! Ils veulent aussi battre les femmes. Ils vont venir bientôt ! »

« Un soldat turc se tenait tout en pleurs en dehors de l'église. Il disait qu'il avait pleuré trois jours et trois nuits à cause des terribles traitements qu'on infligeait aux Arméniens. Quelques personnes restèrent enfermées dans l'église dix jours durant.

« Trois jours après, la bastonnade cessa et nous reprîmes courage. Le samedi, quelques magasins arméniens furent ouverts de nouveau. Mais le lendemain matin de bonne heure — c'était un dimanche — vint la nouvelle que tous les Arméniens, environ 25.000, devaient être déportés. Ils devaient partir pour Konia avec le train de marchandises, s'ils pouvaient payer le voyage ; et de là ils iraient en voiture jusqu'à Mossoul. Les autres devaient aller à pied ; c'était un voyage qui durerait des semaines et des mois... Des nouvelles terribles nous arrivèrent ensuite de ceux qui avaient eu à faire le voyage à pied et de ceux aussi qui avaient vendu tous leurs biens pour pouvoir payer le voyage en train. Ils avaient eu peur de prendre de l'argent avec eux. Les pauvres n'en avaient point. Les riches durent laisser toute leur fortune. S'ils avaient pris de l'argent avec eux, ils auraient eu à redouter de mauvais traitements. Quand ce fut mercredi, il n'y avait plus de trains de marchandises pour emmener ceux qui voulaient partir. On jeta alors sur le pavé tous ceux qui restaient ; ils devaient y attendre que leur tour vint pour partir ».

## 2. Smyrne, Angora, Konia, Kastamouni

Dans l'Anatolie occidentale, il n'y eut jamais rien qui ressemblât à une « question arménienne ». Les pourparlers entre les Puissances et la Turquie, au sujet de « Réformes dans les provinces habitées par les Arméniens » ne s'étendaient qu'aux provinces de l'Anatolie orientale, en y comprenant aussi tout au plus la Cilicie. Si l'on voulait trouver là aussi une « question arménienne », elle ne pouvait qu'être artificiellement créée par le gouvernement. Mais la manière de procéder rendait superflu de chercher même un prétexte à la déportation. Deux ans auparavant, on avait déjà, sans aucun motif, fait évacuer les villages grecs de la côte occidentale de l'Anatolie et de la région de Smyrne, et l'on avait expulsé les habitants. On désirait à présent se débarrasser aussi de la population arménienne. Ici aussi, la population turque a, à différentes reprises, élevé des protestations contre la déportation des Arméniens. Car ici, depuis des siècles, sous la pression morale exercée par la proximité de l'Europe sur la population des villes du Levant, Turcs, Arméniens, Grecs et Juifs, avaient toujours vécu en paix. Dans quelques villes comme Smyrne, l'élément chrétien est tellement prédominant qu'un quart seulement de la population revient aux Turcs. Sur 210.000 habitants, Smyrne ne compte que 52.000 Turcs, et par contre, 108.000 Grecs, 15.000 Arméniens, 23.000 Juifs, 6.500 Italiens, 2.500 Français, 2.200 Autrichiens et 800 Anglais (pour la plupart Maltais). La langue dominante n'est pas le turc, mais le grec. Les Arméniens ont une part très importante dans le commerce. L'importation pour l'intérieur est en très grande partie entre leurs mains. Une déportation des Arméniens de Smyrne était un défi au bon sens, et on ne pouvait trouver aucun prétexte à une telle mesure. Malgré tout, l'ordre de déportation parvint au vali. Celui-ci, Rahmi bey, refusa d'exécuter l'ordre ; il dut, pour cette raison, aller



à Constantinople pour se justifier. Jusqu'à présent, il a pu empêcher la déportation. Aussi bien en ville que dans le pays environnant, la population arménienne (environ 30.000 âmes sur une population totale de 1.400.000) a été épargnée. Cela est dû uniquement à l'intelligence du vali.

Le vilayet d'Angora compte, d'après les statistiques turques, 95.000 Arméniens sur 892.000 habitants. La ville d'Angora est un centre important d'Arméniens catholiques qui comptent là et dans les environs 15.000 âmes. Sur les événements qui se passèrent dans le vilayet, seulement dans le courant du mois d'août, on a les informations suivantes : A la fin de juillet, tous les hommes âgés de 15 à 70 ans, dans la communauté grégorienne, furent déportés d'Angora, à l'exception de quelques vieillards. Ils furent menés à six ou sept heures de distance de la ville, à l'endroit appelé Beiham Boghasi, cernés par les bandes turques qu'on y avait placées, et tués à coups de pelles, de marteaux, de haches et de faux, après qu'on leur eût coupé, à beaucoup, le nez et les oreilles et qu'on leur eût crevé les yeux. Le nombre des victimes fut de 400. Leurs cadavres restèrent là et empestèrent toute la vallée.

Deux semaines après l'on se mit à arrêter les hommes dans la population arménienne catholique ; ils durent quitter la ville en deux détachements successifs. Le premier groupe était de 800 personnes ; il comprenait aussi les ecclésiastiques. L'autre comptait 700 personnes. Ils durent marcher dans la direction de Kaisarieh, en faisant chaque jour de 10 à 15 heures de route. Ils n'avaient ni pain, ni argent. On ne sait où ils ont abouti.

La troisième caravane était composée de femmes et d'enfants. Le Munadi (le crieur public) leur annonça un jour qu'ils devaient, dans deux heures, se trouver tous à la gare. Dans la hâte, ils ne purent prendre avec eux

que peu de choses en fait de vêtements et autres objets. A la gare, ils furent enfermés durant quatre à cinq jours dans un dépôt de céréales, souffrant de la faim et du froid, et livrés aux plaisirs des gendarmes. Quand on crut qu'ils étaient devenus plus dociles, on leur fit savoir que ceux qui embrasseraient l'Islam pourraient rester. Ceux qui se déclarèrent prêts à le faire purent rentrer en ville. C'étaient environ une centaine de familles. Ils durent signer un document, attestant qu'ils étaient librement passés à l'Islam, et ils furent partagés entre les familles mahométanes. Les autres furent transportés par train à Eski-Chéhir, et de là à Koniah. Les soldats arméniens travaillant sur la voie ferrée furent forcés d'embrasser l'Islam. Beaucoup le firent ; ceux qui refusèrent furent tués. 6.000 Arméniens en tout ont dû être tués dans le vilayet d'Angora.

A Kaïsarieh, le 13 juin, le jour même où 21 hintchakistes furent pendus à Constantinople, 12 Arméniens, membres des partis politiques, furent condamnés à mort. Déjà, dans le courant du mois de mai, on avait arrêté 200 notables Daschakzagans. L'aratchnort (métropolitain) de Kaïsarieh fut aussi arrêté et condamné à mort. Des prêtres furent battus jusqu'à ne plus pouvoir se lever.

Toute dénonciation suffisait pour opérer une arrestation. Les villages des environs de Kaïsarieh, Indjésou, Tomardze, Fenessé et autres, furent évacués en quelques heures.

Le sandjak de Yozgat compte 243.000 Mahométans, 29.000 Arméniens - grégoriens, 15.000 catholiques et 500 protestants. A Yozgat, on donna l'ordre de quitter la ville dans l'espace de deux heures. En chemin, les hommes furent séparés. Les soldats les attachèrent 5 à 5, avec des baguettes de saule, leur appuyèrent la tête contre des troncs d'arbres abattus, et les assommèrent à coups de gourdins.

A Dewank, à une demi-heure de Talas près de Kaïsarieh, trois déserteurs s'étaient cachés (l'un des trois chez sa femme) et n'avaient pas été livrés. En punition, toute la population fut déportée, et tous les biens vendus. On entassa tout, jusqu'aux souliers des enfants, dans l'église, et tout fut mis en vente. Ce qui coûtait 100 piastres était cédé au prix de 5 piastres.

A Ewerek, 40 kilomètres au sud de Kaïsarieh, avait eu lieu, le 11 février, donc trois mois avant que la déportation fût décidée, un incident qui n'avait d'importance que pour la localité. Une explosion eut lieu dans une maison du village. On établit qu'un jeune homme arménien, nommé Kévork, revenu d'Amérique peu avant la guerre, avait essayé de remplir une bombe et avait ainsi péri lui-même. Il avait succombé à ses blessures six heures après l'explosion. Une Allemande qui vivait alors à Ewerek raconte que le caïmacan et ses agents se comportèrent d'une façon raisonnable. Le caïmacan, qui était un homme sensé et bienveillant, fit sans doute arrêter quelques personnes, mais ne rendit pas toute la population arménienne responsable du fait, parce qu'il savait que ceux-ci n'avaient rien à faire avec le jeune homme récemment arrivé. Cette conduite déplut au mutessarif de Kaïsarieh qui destitua le caïmacan et mit à sa place un Tcherkesse du nom de Zéki bey, une vraie brute. Arrivé en ville, celui-ci pénétra dans toutes les maisons avec une cravache à la main et une suite de gendarmes, fit des arrestations en masse, de sorte que les prisons étaient bondées, et fit torturer les prisonniers. Non seulement on leur donnait la bastonnade, mais on leur versait de l'acide sulfurique sur les pieds et l'on y mettait le feu ; on leur brûlait la poitrine avec des fers incandescents. Comme les prisonniers, ne sachant rien, ne pouvaient rien déclarer, le caïmacan les faisait de nouveau torturer après une pause de quelques jours ; il les soumettait de nou-

veau à la bastonnade jusqu'à ce que leurs pieds fussent déchirés par de profondes blessures. Le caïmacan fit fu-siller en chemin un convoi de 14 personnes qu'il accom-pagnait lui-même.

M<sup>lle</sup> Frieda Wolff-Hunecke, qui raconte ces faits, ne se sentait plus en sûreté dans ce pays et désirait retourner en Allemagne. Mais le mutessarif de Kaïsarieh ne voulut pas l'autoriser à partir, car « elle quitterait le pays, disait-il, sous une mauvaise impression ». Elle put partir grâce à l'intervention de l'ambassade. Il y avait alors à Kaïsarieh 640 Arméniens en prison. On avait tellement fracassé les pieds à coups de gourdin à 30 d'entre eux que les médecins qui se trouvaient en prison avec eux ne savaient que faire. La chair s'était détachée des os et, par endroits, la gangrène s'y était mise. A plusieurs on dut couper les pieds. « Selon le dire d'un homme digne de foi, écrit M<sup>lle</sup> Wolff-Hunecke, qui se trouvait lui-même en prison, on mettait aux fers les pieds des prisonniers puis deux gendarmes se plaçaient à la droite, deux autres à la gauche, et deux autres aux pieds du patient, et lui labouraient les pieds à tour de rôle avec de gros bâtons. Si le prisonnier perdait connaissance, on lui versait un seau d'eau froide sur la tête. » On laissa ainsi étendu pendant trois jours un pieux prêtre très connu, tandis qu'à ses côtés, un jeune homme était mort en cinq minutes par suite de ses blessures.

Le cas d'Ewerek, qui eut lieu en février, est, d'après tous les témoignages que nous avons, le seul cas où un Arménien fut pris avec une bombe. Le jeune homme qui essayait de remplir une vieille bombe, était récemment arrivé et ne se trouvait en rapports ni avec la population de l'endroit, ni avec aucune organisation politique. On a essayé plus tard de mettre ce jeune homme en relations avec les hintchakistes, mais on n'a pu apporter aucune preuve pour cela.



## LE SORT DES DEPORTES

Nous avons établi jusqu'ici les faits tels qu'ils se déroulèrent dans les villes et les villages des différentes provinces. La mesure de la déportation dégénéra très vite, le plus souvent, en une extermination systématique. On avait en vue, tout d'abord, de se débarrasser en premier lieu des mâles de la nation arménienne. Dans ce but, un travail préliminaire considérable précéda l'ordre de déportation générale. Tous les chefs politiques et intellectuels du peuple furent internés, déportés vers l'intérieur ou tués. Ceux qui étaient aptes au service militaire avaient été levés et incorporés : ceux qui restaient et étaient capables de travailler, même ceux qui avaient payé la taxe d'exonération, furent, depuis 16 jusqu'à 50 (quelquefois aussi 70) ans, éloignés de leur pays natal pour réparer les routes ou servir de portefaix, et envoyés ensuite sur les routes dans les montagnes ou les déserts rocheux. En vertu de l'ordre de déportation, les autres hommes, restant dans les villes et les villages, furent, en règle générale, séparés des femmes et tués, soit immédiatement en dehors de la ville, soit durant le transport. Sur le sort de la population mâle au service de l'armée, ou employée à la construction des routes ou comme portefaix, on ne peut que tirer des conclusions des récits de témoins oculaires qui, voyageant par hasard sur les routes de l'intérieur, ont certifié l'anéantissement méthodique de colonnes entières.

Le résultat de ces mesures préliminaires fut de désarmer le peuple arménien de façon qu'il ne restât aucun danger pour la mise à exécution de la déportation et qu'elle n'exigeât que des frais modiques en escorte armée.

Après que les détails du départ des déportés des différents vilayets ont été décrits, il est nécessaire de

dépeindre encore, autant que cela est possible, le sort de ces malheureux dans leur voyage vers le but de leur exil.

Les routes choisies pour les transports venant de pays très différents se limitent aux voies peu nombreuses qui conduisent de l'intérieur vers les points désignés comme but de la déportation.

Un changement de résidence méthodique de toute une population mettrait l'administration la mieux organisée devant les problèmes les plus difficiles. On devrait naturellement prendre d'avance les mesures nécessaires dans les étapes de la migration, veiller aux moyens de transport et d'alimentation durant le voyage, et préparer, dans les nouvelles régions à coloniser, tout ce qu'il faut pour loger provisoirement et pour entretenir de si grandes masses de population.

Le changement d'habitat d'une population, qu'on veut fixer en des régions déterminées par masses de dizaines de mille, se heurte naturellement aux droits et aux intérêts de la population déjà établie, qui n'est pas toujours disposée à partager son bien avec de nouveaux usufruitiers. Un système d'administration excellent pourrait seul résoudre de tels problèmes et prévenir un choc entre le nouveau et l'ancien élément.

Dans la déportation du peuple arménien vers les régions limitrophes des déserts de l'Arabie, on ne s'est pas cassé la tête à de tels problèmes. Les traitements qui furent infligés en chemin aux déportés nous font conclure qu'il importait peu, aux auteurs et aux exécuteurs de ces mesures, que la population déportée reçût, d'une façon quelconque, le moyen de subsister. Ils ne parurent même pas fâchés que la moitié périt en route, et qu'ils fussent exterminés par la faim et les maladies durant leur migration.

Ce but n'était pas, comme on l'a dit, les pays de la Mésopotamie, aux environs du « chemin de fer de Bagdad », mais les déserts de l'Arabie, s'étendant au sud de ces régions jusqu'à l'infini. Les villes de la Mésopotamie ont été elles-mêmes évacuées. Comme but de la déportation, on avait désigné la région située entre Deir-*ez-Zor*, sur l'Euphrate, à 300 kilomètres au sud-est d'Alep, et Mossoul sur le Tigre. Il ne se trouve, dans cette région, que de rares villages dans le voisinage immédiat du Tigre et de l'Euphrate ; le reste sert de lieu de pâturage aux hordes nomades des Arabes.

Les chemins de ces régions conduisent à Alep, dans la direction de Deir-*ez-Zor*, sur l'Euphrate, à Ourfa, Vêranchéhîr et Nisibine, à la limite septentrionale des déserts arabiques, et à Djesiréh, dans la direction de Mossoul. Des transports ultérieurs furent aussi dirigés par le Hauran, vers Damas.

La chaîne du Taurus, qui sépare l'Anatolie antérieure et septentrionale de la plaine de Mésopotamie, n'est traversée qu'en peu d'endroits par des voies quelque peu praticables. Les « Portes ciliciennes » relient l'Asie Mineure à la Cilicie ; le chemin mène à Alep à travers les défilés de l'Amanus. Une voie plus animée, plus fréquentée, conduit des régions des sources de l'Euphrate, sur le haut plateau arménien, à la plaine de Mésopotamie par Kharpout, Diarbékîr et Mardin. De cette voie se détache un chemin plus à l'est, par des sentiers de montagne incommodes, sur Malatia et Adiaman. Il franchit l'Euphrate à Samsat et atteint à Ourfa la route qui conduit d'Alep à Diarbékîr.

Tous ceux qui furent transportés vers le Sud, venant des vilayets d'Erzérroum et de Trébizonde, durent passer par le défilé de Kemagh, où s'enfonce l'Euphrate oriental, et prendre le chemin de Kharpout et Malatia, par

Eguine et Arabkir. Les transports du vilayet de Sivas passèrent également, pour la plupart, par Malatia et Kharpout. L'évacuation des villages de Taurus et de la région de Cilicie offrait le moins de difficultés, car la route de Marach et Aïntab à Ourfa ou Alep, et le chemin de fer de Bagdad au nord des montagnes de l'Amanus, restent praticables. Pour transporter la population des provinces du centre et de l'ouest de l'Anatolie vers les déserts de l'Arabie, on pouvait disposer, soit du « chemin de fer de Bagdad », soit de l'ancienne route le long de ce chemin de fer. Le chemin de fer ne pouvait être utilisé que par ceux qui pouvaient se payer un billet avec le reste de leurs biens, pour s'assurer par là une place dans les wagons à bestiaux. Mais ces trains ne furent bientôt plus accessibles, car ils devenaient indispensables aux transports militaires. On a conduit une partie de la population de Cilicie dans les régions marécageuses du vilayet de Konia. On employa quelquefois, pour les familles des régions d'Ismid et de Brousse, un système de dispersion. Dans les familles, le plus souvent, hommes, femmes et enfants furent séparés les uns des autres, et partagés en petits groupes de 10 à 20, entre les villages mahométans, pour y être islamisés.

Des vilayets orientaux, la route conduisait seulement par Bitlis et Sört, sur le Tigre, vers Djéziréh et Mossoul. Ces transports ont été en partie exterminés en route ou noyés dans les eaux du Tigre.

Seuls les habitants des régions frontières du vilayet d'Erzérroum et des environs du lac de Van pouvaient arriver à se réfugier au-delà des frontières turques. Des villages de Souediéh, à l'embouchure de l'Oronte, une foule de 4.058 personnes, parmi lesquelles 3.004 femmes et enfants, purent s'enfuir sur le Djébel-Moussa. Ils furent recueillis sur la côte par un croiseur français et mis en sûreté à Alexandrie.



Nous avons des récits de témoins oculaires sur l'état des caravanes qui passèrent par Kharpout et par la voie de Marach-Aïntab-Alep, ou Aïntab-Ourfa-Ras el Aïn.

## RAPPORT DU CONSUL AMERICAIN

Le Consul américain Leslie A. Davis écrit de Kharpout :

Kharpout, le 11 juillet 1915.

« S'il ne s'agissait simplement que d'aller d'ici à un autre endroit, ce serait supportable ; mais chacun sait que, dans les événements actuels, il s'agit d'aller à la mort. S'il pouvait encore régner quelque doute là-dessus, il serait complètement dissipé par l'arrivée d'une série de transports qui, venant d'Erzéroum et d'Erzingian, comprenaient plusieurs milliers de personnes. J'ai plusieurs fois visité leurs campements et parlé avec quelques-uns d'entre eux. On ne peut absolument pas s'imaginer un aspect plus misérable. Ils étaient tous, presque sans exception, en haillons, affamés, sales et malades. Il n'y a pas là de quoi s'étonner, puisqu'ils sont en route depuis deux mois, sans avoir jamais changé de vêtements, sans pouvoir les laver, sans abri, et n'ayant que très peu de nourriture. Le gouvernement leur a donné, une ou deux fois, des rations insuffisantes. Je les observais un jour qu'on leur apportait à manger. Des animaux sauvages ne pourraient être plus avides. Ils se précipitaient sur les gardes qui portaient les vivres et ceux-ci les repoussaient à coups de gros bâtons. Plusieurs en eurent assez pour toujours : ils étaient tués ! Quand on les voyait, on pouvait à peine croire que ce fussent des êtres humains.

Si l'on passe à travers le campement, des mères vous offrent leurs enfants, vous suppliant de les prendre. Les Turcs ont déjà choisi les plus jolis, parmi les enfants et

les jeunes filles. Ils serviront d'esclaves, s'ils ne servent à des buts plus vils. On avait même, dans ce dessein, amené des médecins pour examiner les jeunes filles qui plaisaient, afin de ne prendre que les meilleures.

Il ne reste que peu d'hommes parmi eux : ils ont été tués en route pour la plupart. Tous racontent la même histoire ; ils ont été attaqués par les Kurdes et dépouillés par eux. Ces attaques se renouvelaient et beaucoup, surtout les hommes, avaient été ainsi tués. On a tué aussi des femmes et des enfants. Naturellement, beaucoup moururent aussi en route de maladie et d'épuisement. Tous les jours qu'ils passèrent ici, il y eut des cas de mort. Plusieurs transports distincts sont arrivés ici et, après un ou deux jours, on les poussait plus loin, apparemment sans aucun but déterminé. Ceux qui arrivèrent ici ne forment, tous ensemble, qu'une petite partie de ceux qui partirent de leur pays natal. Si on continue à les traiter ainsi, il sera possible aux Turcs de se débarrasser d'eux dans un temps relativement court.

Parmi ceux avec lesquels j'ai eu l'occasion de parler, il y avait trois sœurs. Elles avaient été élevées dans un collège américain et parlaient très bien l'anglais. Elles disaient que leur famille était la plus riche d'Erzérout et comptait 25 personnes au départ. Il ne restait plus que 14 survivants. Les 11 autres, entre autres le mari de l'une des trois, avaient été, disaient-elles, massacrés par Kurdes sous leurs yeux mêmes. Parmi les mâles survivants, le plus âgé avait 8 ans. En partant d'Erzérout, ils avaient encore de l'argent, des chevaux et des bagages. On leur avait tout volé, même leurs vêtements. Quelques femmes furent laissées, au dire des trois sœurs, complètement nues ; à d'autres, on ne laissa qu'un seul linge. Quand on arriva à un certain village, les femmes du pays donnèrent aux gendarmes des vêtements pour les déportées.

Une autre jeune fille avec laquelle je parlai était la fille du pasteur protestant d'Erzéroum. Elle raconta que tous les membres de sa famille, emmenés avec elle, avaient été tués. Elle était restée toute seule. Elle et quelques autres sont les seuls survivants des hautes classes parmi les déportés. Elles sont logées dans un vieux bâtiment scolaire, immédiatement en dehors de la ville, et personne ne peut y entrer. Elles disaient qu'elles étaient vraiment prisonnières ; elles ne pouvaient tout au plus qu'aller jusqu'à la fontaine toute proche de la maison. C'est là que je les vis par hasard. Tous les autres sont campés dans de grands champs, à l'air libre, et ne sont nullement abrités contre le soleil.

L'état de ces gens laisse deviner clairement le sort de ceux qui sont déjà partis d'ici et qui partiront encore. On n'a jusqu'ici aucune nouvelle d'eux, et je suis d'avis que l'on n'en aura jamais. Le système qu'on suit semble être le suivant : on les fait attaquer en chemin par les Kurdes, pour tuer surtout les hommes et incidemment aussi les femmes. L'ensemble des mesures me paraît constituer le massacre le mieux organisé et le mieux réussi auquel ce pays ait jamais assisté.

Nous extrayons ce qui suit du

RAPPORT D'UN EMPLOYE ALLEMAND  
DU « CHEMIN DE FER DE BAGDAD »

Lorsque les habitants des villages de Cilicie se mirent en route, beaucoup d'entre eux avaient encore des ânes pour les porter, eux et leurs bagages. Mais les soldats qui accompagnaient les transports firent monter sur les ânes les katerdjis (âniers) car il y avait ordre qu'aucun déporté, ni homme ni femme, ne pût aller à cheval. Dans le convoi, venant de Hadjin, ces katerdjis emmenèrent

directement à leurs propres villages les bêtes de somme, dont les bagages contenaient, croyaient-ils, de l'argent et des choses précieuses. Le reste du bétail que les gens avaient pris avec eux leur fut enlevé de force en route ou acheté à un prix si ridicule qu'ils auraient aussi bien pu le laisser pour rien. Une femme, dont je connais la famille, vendit 90 moutons pour 100 piastres ; en d'autres temps, ils auraient coûté de 60 à 70 l. t. (environ 1.300 marks). Cela revient à dire qu'elle avait reçu, pour les 90 moutons, le prix d'un seul. On avait permis aux paysans de Chéhir d'emmenner avec eux leurs bœufs, leurs chariots et leurs bêtes de somme. Ils furent forcés à Geukpoumar de quitter la voie carrossable, pour s'engager dans des sentiers plus courts, à travers les montagnes. Ils durent continuer leur voyage sans aucune provision de bouche, ni aucun autre objet. Les soldats qui les accompagnaient déclarèrent nettement qu'ils avaient reçu cet ordre.

Au début, les déportés reçurent du gouvernement un kilo de pain par tête et par mois (non point par jour !) Ils vivaient de ce qu'ils avaient pu prendre avec eux. On leur donna ensuite de petites sommes d'argent. A Boumboudj (Membidj, sur les ruines de l'ancien Bambice), village habité par les Tcherkesses, à une journée et demie de distance d'Alep, j'appris de 30 personnes, autrefois aisées, qu'en 30 jours on leur avait donné 20 piastres, non point par tête, mais pour toutes à la fois : cela revenait à 10 pfennig par mois pour chaque personne. Dans les premiers jours, 400 femmes passèrent à travers Marach, nu-pieds, avec un enfant dans les bras, un autre sur le dos (assez souvent c'était un cadavre) et un troisième qu'elles tenaient par la main. Les Arméniens de Marach, qui furent eux-mêmes déportés plus tard, achetèrent des chaussures pour une somme de 50 l. t., afin d'en pourvoir ces malheureux. Entre Marach et Aintab, la



population mahométane d'un village turc voulait donner du pain et de l'eau à un convoi d'environ cent familles. Les soldats ne les laissèrent pas faire.

La Mission américaine et les Arméniens d'Aïntab, qui furent aussi déportés plus tard, réussirent à porter du pain et de l'argent, durant la nuit, aux convois qui passaient par Aïntab et qui comprenaient en tout 20.000 personnes environ, pour la plupart des femmes et des enfants. C'étaient les habitants des villages du sandjak de Marach. Les convois ne pouvaient pas entrer à Aïntab, mais campaient en pleine campagne. Les missionnaires américains purent ainsi ravitailler de nuit les convois jusqu'à Nisib (situé à 9 heures au sud-est d'Aïntab, sur le chemin de l'Euphrate).

Pendant le transport, on volait d'abord aux déportés leur argent comptant, puis tous leurs biens. Un pasteur protestant déporté vit enlever 43 l. t. à une famille, et 28 à une autre. Le pasteur lui-même était récemment marié et dut laisser à Hadjin sa jeune femme qui attendait son premier enfant. Du reste, les 4/5 des déportés sont des femmes et des enfants. Les 3/5 d'entre eux vont nu-pieds. Un homme de Hadjin, que je connais personnellement, et qui avait une fortune d'au moins 15.000 l. t. (environ 270.000 marks), avait été en route dépouillé de ses vêtements comme les autres, de sorte qu'on dut mendier des vêtements pour lui. Les déportés étaient particulièrement affligés de n'avoir pu ensevelir leurs morts. Les cadavres restent sur la route, n'importe où. Des femmes portent encore sur leur dos, pendant des journées entières, les cadavres de leurs enfants. On logea provisoirement, pour quelques semaines, à Bab, à dix lieues à l'est d'Alep, les déportés qui passaient, mais on ne leur permit pas de retourner sur leurs pas pour ensevelir les cadavres gisant sur le chemin.

Le sort le plus dur, c'est celui des femmes qui accouchent en chemin. On leur laisse à peine le temps de mettre au monde leur enfant. Une femme donna le jour à deux jumeaux ; c'était pendant la nuit ; le lendemain matin, elle dut continuer la route à pied, avec ses deux bébés sur le dos. Après deux heures de marche, elle s'affaissa. Elle dut laisser ses deux enfants sous un buisson et fut forcée par les soldats de continuer le voyage avec le convoi. Une autre femme accoucha pendant la marche, dut aussitôt continuer à marcher, et tomba morte. Une autre femme, près d'Aïntab, fut secourue par les missionnaires américains pendant qu'elle accouchait. On put seulement obtenir qu'elle pût monter sur une bête et continuer la route avec son nouveau-né enveloppé de haillons sur son sein. Ces exemples furent observés sur le seul trajet de Marach à Aïntab. On trouva ici un enfant nouveau-né dans un khan que venait de quitter, une heure auparavant, un convoi de déportés. A Marach on trouva, dans le Tasch-Khan, trois enfants nouveau-nés couchés sur du fumier.

On rencontre d'innombrables cadavres d'enfants gisant sur le chemin sans sépulture. Un major turc, qui est rentré ici avec moi, il y a trois jours, disait que beaucoup d'enfants étaient abandonnés par leurs mères en chemin, parce qu'elles ne pouvaient plus les nourrir. Les enfants plus grands étaient enlevés à leurs mères par les Turcs. Le major avait, ainsi que ses frères, un enfant chez lui ; ils voulaient les élever dans le mahométisme. L'un des enfants parle allemand. Ce doit être un enfant de notre orphelinat. On estime à 300 le nombre des femmes appartenant aux convois passés ici et ayant accouché en route.

Ici, une famille livrée à la misère la plus noire et au désespoir vendit pour six livres (110 marks) à un Turc son enfant, une jeune fille de 18 ans. Les maris de la plupart des femmes avaient été levés pour le service de

l'armée. Ceux qui ne répondent pas à l'ordre de mobilisation sont pendus ou fusillés ; ce fut dernièrement, à Marach, le sort de sept individus. Mais ceux qui sont soumis au service militaire ne sont employés le plus souvent qu'à la construction des routes et ne peuvent porter d'armes. Ceux qui retournent chez eux trouvent leurs maisons vides. Il y a deux jours, je rencontrai à Djéرابلس un soldat arménien qui venait de Jérusalem, pour aller en permission chez lui à Guében (village qui se trouve entre Zeïtoun et Sis). Je connais l'individu depuis des années. Il apprit ici que sa mère, sa femme et ses trois enfants avaient été déportés au désert. Toutes ses recherches au sujet des siens restèrent infructueuses.

Depuis 28 jours, on observe dans l'Euphrate des cadavres qui sont portés par le courant, liés deux à deux par le dos, ou bien attachés de 3 à 8 ensemble par les bras. On demanda à un officier turc, qui a son poste à Djéرابلس, pourquoi il ne faisait pas ensevelir les cadavres. Il répondit qu'il n'en avait pas reçu l'ordre, et que, de plus, on ne pouvait établir si c'étaient des musulmans ou des chrétiens, puisqu'on leur avait coupé le membre génital. (Les Mahométans auraient été ensevelis, mais pas les chrétiens). Les chiens dévorèrent les cadavres déposés par les flots sur la rive. D'autres cadavres qui s'étaient échoués sur des bancs de sable furent la proie des vautours. Un Allemand observa, pendant une seule promenade à cheval, six paires de cadavres descendant le courant du fleuve. Un capitaine de cavalerie allemand racontait qu'il avait vu, des deux côtés du chemin, pendant une chevauchée de Diarbékir à Ourfa, d'innombrables cadavres gisant sans sépulture : c'étaient tous des jeunes gens auxquels on avait coupé le cou. (Il s'agit des hommes appelés au service militaire et employés à construire les routes). Un pacha turc s'exprimait ainsi à un Arménien notable : « Soyez contents de trouver au moins

une tombe dans le désert, beaucoup des vôtres n'ont pas même cela ».

Il ne reste pas en vie la moitié des déportés. Avant-hier, une femme est morte ici, à la gare ; hier, il y eut 14 morts ; aujourd'hui, dans la matinée, 10. Un pasteur protestant de Hadjin disait à un Turc, à Osmaniyéh : « Il ne restera pas en vie la moitié de ces déportés ». Le Turc répondit : « Et c'est bien cela que nous voulons ».

On ne doit pas oublier qu'il y a aussi des Mahométans qui réproouvent les cruautés qu'on exerce contre les Arméniens. Un cheik musulman, personnalité de marque à Alep, déclara en ma présence : « Quand on parle des traitements infligés aux Arméniens, j'ai honte d'être Turc ».

Quiconque veut rester en vie, est obligé d'embrasser l'Islam. Pour arriver plus facilement à ce but, on envoie des familles ici et là dans des villages mahométans. Le nombre des déportés qui sont passés ici et par Aintab atteint, jusqu'à présent, le chiffre de 50.000. Les 9/10 de ceux-ci ont reçu, la veille au soir, l'ordre d'avoir à partir le lendemain matin. La plupart des convois sont dirigés sur Ourfa, d'autres sur Alep. Ceux-là vont dans la direction de Mossoul ; ceux-ci dans la direction de Deir-ez-Zor. Les autorités affirment qu'on doit les établir là en colonie ; mais ceux qui échappent au couteau y mourront sûrement de faim.

Environ 10.000 personnes sont arrivées à Deir-ez-Zor, sur l'Euphrate, on n'a jusqu'ici aucune nouvelle des autres. On dit que ceux qui sont envoyés dans la direction de Mossoul doivent être établis à une distance de 25 kilomètres de la voie ferrée ; cela veut dire qu'on veut les pousser au désert, où leur extermination pourra s'accomplir sans témoins.



Ce que j'écris n'est qu'une petite partie de toutes les cruautés qui se commettent ici depuis deux mois et qui prennent, de jour en jour, une plus grande extension. Ce n'est qu'une partie de ce que j'ai vu moi-même et de ce que j'ai appris de connaissances et d'amis qui en ont été les témoins. Je puis, pour les faits que je raconte, donner les dates et le nom des personnes qui en ont été les témoins oculaires.

EXTRAIT DU RECIT DE MARITSA  
KETCHEDJIAN (ALL.-KEJEJIAN ?) ARMENIENNE

De Husseinik (à une demi-heure de Kharpout) elle avait été transportée jusqu'à Alep ; elle obtint là un passeport pour Alexandrie, parce qu'elle s'était fait naturaliser en Amérique.

2 novembre 1915.

« Après Pâques, il y eut à Kharpout, Mézéreh et dans les villages des environs, beaucoup d'arrestations. Les prisonniers furent torturés dans les prisons. On les battait, on leur arrachait les cheveux et les ongles, et on travaillait leur chair avec des fers ardents, après les avoir fortement attachés avec des cordes. Un soldat s'assit sur le corps d'une femme enceinte, pendant que les autres la battaient, pour la forcer à déclarer où son mari se tenait caché.

Nous fûmes déportés le 4 juillet, et l'on nous mit aussitôt en route pour Diarbékir. Nous étions environ 100 familles et avions des bêtes de somme avec nous. Le second jour, nous passâmes devant beaucoup de cadavres d'hommes ; c'étaient probablement ceux des 200 qui furent envoyés 10 jours avant nous, avec Bsg Vartabed. Tout un jour et une nuit, nous ne bûmes que de l'eau

mêlée de sang. Le troisième jour aussi, nous passâmes, sur la route d'Arghana, devant des monceaux de cadavres. Ici les hommes et les femmes avaient été tués séparément.

Le sixième jour, nous arrivâmes à un village kurde. Ici les gendarmes nous demandèrent notre argent et tous les ornements que nous avions encore sous peine de nous déshonorer. Le neuvième jour, ils nous prirent aussi tout notre linge. A notre arrivée à Diarbékir, on nous enleva toutes nos bêtes de somme et une femme et deux jeunes filles furent enlevées par les gendarmes ; un jour durant, nous nous assîmes, sous la chaleur du soleil, devant les murs de Diarbékir. Des Turcs vinrent de la ville et nous enlevèrent nos enfants. Vers le soir, nous nous étions préparées pour le départ quand nous fûmes attaquées par des Turcs venus de la ville. Nous laissâmes alors là tout ce que nous avions encore en fait de bagages et nous nous enfuîmes, chacune de son côté, pour sauver notre vie et notre honneur. Nous fûmes encore attaquées trois fois durant la nuit par les Turcs qui enlevèrent les jeunes filles et les jeunes femmes.

Le jour suivant, nous fûmes poussées vers le Sud, pendant plusieurs heures, sans trouver d'eau. Plusieurs parmi nous tombèrent épuisées de faim et de soif. Nous fûmes attaquées et maltraitées tous les jours. Quelques-unes furent enlevées. Une femme qui opposait de la résistance parce qu'on voulait lui enlever sa fille, fut jetée du haut d'un pont et se cassa un bras. On la précipita ensuite avec une de ses filles du haut d'un rocher. En voyant cela, l'autre fille se jeta aussi après elles pour mourir avec sa mère et sa sœur.

A notre arrivée près de Mardine, on nous laissa huit jours en pleine campagne sous un soleil brûlant ; tout près de là, il y avait un bassin plein d'eau. Durant la

nuit, les Turcs ouvrirent le bassin et laissèrent l'eau envahir le terrain où nous étions campés. Ils tirèrent ensuite sur nous et enlevèrent encore des femmes et des enfants. Un soir, vint enfin l'ordre de partir. Les mêmes turpitudes et les viols se répétaient tous les jours, et notre caravane allait toujours diminuant. Un seul gendarme, de Mardine, nous a traitées de façon honnête (probablement un Arabe).

Nous arrivâmes à Veranchéhir, puis à Ras-el-Aïn. Avant d'arriver à cette dernière localité, nous rencontrâmes trois citernes toutes remplies de cadavres.

A Ras-el-Aïn, nous rencontrâmes d'autres femmes déportées d'Erzérroum, Eghine, Kégghi et autres endroits. Elles étaient également en route pour Deir-ez-Zor. Souvent on nous a proposé, on a voulu nous forcer à embrasser l'Islam. Nous avons répondu que nous nous précipiterions à l'eau et que nous mourrions, plutôt que d'accepter l'Islam. Les Cheikhs musulmans restèrent très étonnés de cette réponse et dirent : « Nous n'avons jamais vu des gens défendre avec un tel zèle également leur honneur et leur religion ».

A Ras-el-Aïn, nous rencontrâmes Arakel agha, qui était venu d'Alep pour voir s'il ne pouvait sauver personne. Il réussit à emmener avec lui, à Alep, quelques-uns d'entre nous. Les Arméniens d'Alep nous donnèrent à manger. Nous n'avions rien pris depuis 24 heures. A Alep, il y avait des déportés de différentes régions d'Arménie ; quelques convois étaient restés 4 mois en voyage. Ils étaient si épuisés qu'il mourait 40 personnes par jour. Les hommes avaient été tués dans la vallée de Cheitan-Deressi à coups de hache et de sabre. On leur avait fait d'abord creuser leurs tombes, puis on les avait massacrés. Un soldat arménien me raconta comment les Turcs avaient jeté les Arméniens dans l'Euphrate. Lui-

même avait échappé avec cinq de ses camarades en passant le fleuve à la nage. Ils avaient ensuite fait trois jours de chemin et avaient vu partout des cadavres gisant sur la route.

Pendant tout notre voyage, les autorités ne nous ont jamais rien donné à manger. A Diarbékir seulement on a donné un pain à chacun. De même à Mardine, durant les 8 jours que nous y avons campé, on nous donna tous les jours un pain dur comme la pierre. Nos vêtements étaient pourris et nous avions tous presque perdu la raison, à force de souffrir. Beaucoup d'entre nous, quand on leur donna des habits neufs, ne savaient plus comment les mettre. Quand elles eurent pris un premier bain et se furent débarrassées de toute saleté, beaucoup de femmes s'aperçurent qu'elles avaient perdu leurs cheveux ».

#### DU RECIT D'UN MISSIONNAIRE SUR LE SORT DES DEPORTES DE MERSIVAN

« Les mauvaises actions se font dans l'obscurité. Un peu avant minuit, les gendarmes tirèrent de leur prison 300 prisonniers, leur lièrent les mains et leur défendirent de prendre avec eux des provisions quelconques, des vêtements ou des lits. Ils devaient, soi-disant, aller à Amasia; mais, à 3/4 d'heure de la ville, sur la route de Ziléh (Zela) — le célèbre endroit d'où Jules César envoya à Rome son message : *Veni, vidi, vici* — ils furent tous tués à coups de hache. Chaque jour, ils furent ainsi « déportés ». Selon le dire des employés, 1.215 hommes furent tués de cette façon. D'après le témoignage de témoins oculaires turcs, on avait érigé, sur le lieu de l'exécution, une grande tente, où les victimes étaient minutieusement questionnées et fouillées. Les questions que l'on posait, étaient surtout au sujet des armes, de soi-disant plans



révolutionnaires et des noms de personnes. On leur enlevait alors tous les objets précieux qu'ils possédaient.

« A quelque distance de la tente on avait creusé une grande fosse. Les prisonniers y étaient conduits 5 à 5 environ, ayant seulement leurs vêtements de dessous, et les mains liées derrière le dos. Ils se mettaient alors à genoux, et par des coups de hache sur la tête ou par des coups de poignard, ils étaient expédiés dans l'autre monde. Ces faits ont été constatés par des témoins oculaires et même par les gendarmes qui ont pris part à cette besogne sanglante. »

Après s'être débarrassé des hommes de cette façon, on laissa aller les vieillards et les garçons au-dessous de 18 ans, avec ces mots : « Sa Majesté le Sultan vous accorde le pardon ; allez et priez pour lui ! »

Il est impossible de décrire comment ces gens, qu'on avait relâchés, gesticulaient, quand ils revinrent chez eux. Ils sautaient de joie et croyaient que tout était fini et que de meilleurs jours viendraient pour les survivants. Hélas ! cette joie ne dura qu'un seul jour. Le lendemain, le crieur public notifiait dans les rues que tous les Arméniens, femmes, enfants et vieillards, devaient partir pour Mossoul. Alors se découvrit pour les malheureux la vérité toute crue. Jusque-là, ils s'étaient toujours fait illusion ; ils croyaient que le chemin de la délivrance s'ouvrirait pour eux et qu'une circonstance quelconque les libérerait. L'espérance qu'ils n'auraient pas à subir les pires maux ne les avait point abandonnés.

Après avoir parlé avec beaucoup de Turcs, fonctionnaires et autres, j'ai la conviction que tous les hommes qui seront emmenés seront ainsi tués ».

## AU BUT DE LA DEPORTATION

« A Deir-ez-Zor, grande ville (1), dans le désert, à la distance de six jours de voyage d'Alep, nous trouvâmes le grand khan tout rempli. (Ainsi écrit une missionnaire allemande, M<sup>lle</sup> L. Mohring, en date du 12 juillet 1915). Toutes les places disponibles, les toits et les vérandas étaient occupés par des Arméniens. Des femmes et des enfants surtout, mais aussi un certain nombre d'hommes se blotissaient sous leurs couvertures, partout où ils pouvaient trouver un peu d'ombre. Aussitôt que j'appris que c'étaient des Arméniens, j'avançai pour leur parler. C'étaient les gens de Fournouz, de la région de Zeitoun et de Marach qui, parqués là, sur une place si restreinte, offraient un spectacle extrêmement triste. Je demandai des nouvelles des enfants de nos orphelinats et on m'amena une élève de Sœur Béatrice Rohner, Martha Karakasian. Elle me raconta ce qui suit : Un jour, des gendarmes turcs étaient venus à Fournouz, avaient arrêté un grand nombre d'hommes et les avaient emmenés pour en faire des soldats. Ni eux, ni leurs familles ne savaient où on les menait. On fit savoir au reste de la population qu'ils avaient quatre heures pour quitter leurs maisons. On leur permettait d'emporter tout ce qu'ils pouvaient porter et même d'emmener des bêtes de somme. Dans le délai voulu, les pauvres gens durent sortir de leur village, ne sachant où ils allaient, ni s'ils le reverraient jamais. Au début, tant qu'ils furent sur leurs montagnes, et qu'ils eurent des vivres, tout alla bien. On leur avait promis de l'argent et du pain et on leur donna dans les premiers temps, autant que je me souviens, 30 paras (12 pfennig) par tête. Mais très vite ces rations cessèrent et on leur donna seulement du Boulgour (froment séché), 50 drames (150 grammes) par jour et par tête. C'est ainsi qu'après quatre semaines de voyage pénible, les gens de Fournouz étaient arrivés à Deir-ez-Zor, par

Marach et Alep. Depuis trois semaines ils étaient parqués dans le khan, sans savoir ce qu'on ferait d'eux. Ils n'avaient plus d'argent et les vivres donnés par les Turcs étaient devenus plus rares. Déjà, depuis des jours entiers, on ne leur avait plus donné de pain. Dans les villes, on les avait enfermés de nuit, sans leur permettre de parler avec les habitants. Ainsi, Martha n'avait pas pu aller à l'orphelinat à Marach. Elle me racontait, toute triste : « Nous avons deux maisons, nous dûmes tout laisser ; à présent ce sont des Mouhadjirs (Mahométans émigrés d'Europe) qui habitent là dedans ». Il n'y avait pas eu de massacre à Fournouz et les zaptiéhs avaient bien traité les gens. Ils avaient souffert surtout du manque de nourriture et d'eau, dans leur marche à travers le désert brûlant. Comme Yaïladji (montagnards) — titre qu'ils se donnent — ils avaient souffert doublement de la chaleur.

Les Arméniens affirment ignorer le motif de leur déportation. Le lendemain, à l'heure du repos de midi, nous rencontrâmes tout un campement d'Arméniens. Les pauvres gens s'étaient fait, à la façon des Kurdes, des tentes en poil de chèvre et s'y reposaient. Mais, pour la plupart, ils restaient sans abri sur le sable brûlant et sous les feux du soleil. A cause des nombreux malades, les Turcs avaient accordé un jour de repos. On ne peut s'imaginer quelque chose de plus désolé que de pareilles foules dans ce désert et dans ces conditions. A leurs vêtements, on reconnaissait que ces malheureux avaient vécu dans un certain bien-être ; à présent, la misère était écrite sur leurs visages. « Du pain ! du pain ! » C'était là leur unique prière. Ils étaient de Guében : on les avait expulsés avec leur pasteur. Celui-ci me raconta qu'il en mourait 5 ou 6 par jour, enfants ou adultes. Ce jour-là, on venait d'enterrer la mère d'une jeune fille de 9 ans, restée maintenant toute seule. On me pria instamment d'emmener

avec moi l'enfant à l'orphelinat. Le pasteur me raconta la même histoire que la petite fille à Deir-ez-Zor.

Ceux qui ne connaissent pas le désert, ne peuvent se faire une idée même approximative de la misère et des souffrances des déportés arméniens. Le désert est montagneux, mais le plus souvent sans ombre. Le chemin serpente, pendant des journées entières, sur des rochers et il est très pénible. Quand on vient d'Alep, on a toujours, à sa gauche, l'Euphrate, qui se prolonge comme une bande de terre glaise jaunâtre, mais pas assez près cependant pour pouvoir y puiser de l'eau. La soif qui torture ces pauvres hommes doit être insupportable. Quoi d'étonnant si plusieurs, — si un grand nombre — tombent malades et meurent !

Un sac de pain aussi dur que la pierre, apporté de Bagdad, fut accepté avec une grande reconnaissance : « Nous le trempérons dans l'eau et nos enfants le mangeront », disaient les mères tout heureuses.

Le soir, arrivés au village, nous trouvons un autre campement d'Arméniens. Cette fois, c'étaient les gens de Zeitoun. C'était la même misère et la même plainte au sujet de la chaleur, du manque de pain et des vexations des Arabes. Une jeune fille, élevée à l'orphelinat de Beyrouth par les Diaconesses, nous racontait, en bon allemand, ce qu'ils avaient souffert.

« Pourquoi Dieu permet-il cela ? Pourquoi devons-nous souffrir ainsi ? Pourquoi ne nous tue-t-on pas tout de suite ? Durant le jour, nous n'avons pas d'eau pour les enfants et ils crient de soif. De nuit, les Arabes viennent nous voler nos lits et nos vêtements. On nous a enlevé des jeunes filles et violé des femmes. Si nous ne pouvons plus marcher, les gendarmes nous battent. »



Ils racontaient aussi que des femmes s'étaient jetées à l'eau pour échapper à la honte ; que des mères ont fait de même avec leurs enfants nouveau-nés, car elles ne voyaient pas d'issue à leur misère.

Les vivres manquèrent durant tout le voyage dans le désert. Une mort rapide, avec toute leur famille, apparaissait aux mères plus souhaitable que de voir mourir les leurs et de mourir elles-mêmes par la faim.

Le second jour après Alep, dans les montagnes de l'Amanus, nous rencontrâmes encore des Arméniens : cette fois, c'étaient les gens de Hadjin et des environs. Ils étaient partis depuis 9 jours seulement. En comparaison de ceux qui se trouvaient au désert, ils vivaient encore dans des conditions brillantes ; ils avaient des voitures avec des meubles, des chevaux avec des poulains, des bœufs et des vaches, et même des chameaux. Le convoi était interminable : il gravissait la montagne ; et je me demandais combien de temps ils garderaient encore leurs biens. Ils étaient encore sur le sol natal, en montagne, et n'avaient aucun pressentiment des terreurs du désert. Ce furent les derniers Arméniens que je vis. On ne peut oublier de tels événements ».

# La Question des Responsabilités

## 1. - CARACTERE DES EVENEMENTS

Des faits que nous venons d'exposer, il ressort indubitablement que les déportations ont été ordonnées et exécutées par le Gouvernement central de Constantinople. Une mesure aussi générale, s'étendant à une région de 880.000 kilomètres carrés (l'Arménie, le Kurdistan, l'Asie Mineure, le Nord de la Syrie et de la Mésopotamie, c'est-à-dire un pays aussi grand que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse réunies), ne peut avoir eu des causes fortuites qui échapperaient à tout contrôle.

Dans la Presse allemande qui, en l'absence de nouvelles précises, était réduite à des conjectures et puisait plus dans l'imagination que dans la réalité ses jugements sur les événements qui se sont accomplis « là-bas en Turquie », on a souvent répété qu'il s'agissait, dans ces massacres et déportations d'Arméniens, de quelque chose de comparable aux persécutions contre les Juifs au moyen âge. « L'Ottoman est ingénu et doux, écrit le comte de

Reventlow dans la « Deutsche Tageszeitung », il est extrêmement facile de l'exploiter, mais jusqu'à un certain point seulement à un certain moment, le désespoir le saisit et il se dresse avec violence contre ses bourreaux. Si regrettables que puissent être en eux-mêmes, au point de vue de la civilisation, de tels procédés illégaux pour s'aider soi-même, il est cependant bien évident que précisément les Arméniens... méritent très peu la compassion, l'émotion et la sympathie du monde civilisé (Kulturwelt) ». Naturellement, l'auteur ignore que 80 % de la population arménienne, et précisément ceux qui ont été atteints en première ligne par la déportation, sont des agriculteurs qui n'ont rien à faire avec les exploits de leurs voisins, les Kurdes pillards. Tout ce qu'on est habitué à lire dans la presse allemande au sujet du caractère et de l'importance du commerce arménien, c'est un jugement qu'on admet comme évident et inutile à démontrer, qui repose uniquement sur un proverbe qu'on applique, en Orient, tour à tour et selon les besoins, aux Arméniens, aux Juifs et aux Grecs. Mais la thèse principale, selon laquelle il s'agit, dans la déportation et l'extermination du peuple arménien, de « procédés illégaux pour s'aider soi-même », ne repose sur aucun fondement et n'a pas besoin d'être réfutée.

Un nombre considérable de fonctionnaires du gouvernement, comme le vali d'Alep, Djélal bey, les mutessarifs de Malatia, Nabi bey et Réchid pacha, et beaucoup de caïmacams, ont résisté, avec ou sans succès, à l'exécution des mesures. La population turque, qui vivait partout en paix avec les Arméniens, a souvent désapprouvé la déportation de ses concitoyens et élevé des protestations auprès des autorités contre leur extermination. La population turque d'Erzéroum a adressé une requête au Gouvernement central. Les Turcs d'Alaschkert ont télégraphié à Constantinople pour protester contre le traitement

infligé aux Arméniens. Les Turcs de Van firent savoir à leurs concitoyens arméniens qu'ils ne combattaient contre eux que parce qu'ils y étaient contraints ; une protestation, restée sans résultat, fut élevée par plusieurs Turcs notables contre la guerre civile fomentée par le Gouverneur. En plusieurs endroits de la région de Nicomédie, la population a essayé d'empêcher le départ des Arméniens. A Adabazar, les musulmans de la ville se rassemblèrent à la gare pour s'opposer à la déportation. Le même fait eut lieu à Moudania, de sorte que l'ordre fut d'abord retiré. Dans un village près de Kaisarieh, les Turcs, qui vivaient dans les meilleurs rapports avec leurs voisins chrétiens, refusèrent de laisser partir les Arméniens et déclarèrent au caïmacam que, s'il mettait à exécution l'ordre de déportation, ils partiraient eux aussi. Là aussi le caïmacan dut retirer provisoirement l'ordre de déportation. La populace a sans doute pris part, dans les villes, dans la mesure où le Gouvernement le permit, au pillage des biens des Arméniens ; mais nulle part on n'a vu un débordement des passions populaires, mais une occasion bienvenue de pillage. Ce fut le Gouvernement qui séquestra les champs, les maisons, les marchandises et le mobilier des déportés, pour les mettre, après leur départ, aux enchères publiques à un prix ridicule.

Ce qui est arrivé, c'est l'expropriation sur une grande échelle d'un million et demi de citoyens de l'Etat qui avaient contribué le plus, par leur tenace énergie au travail, au développement économique du pays.

L'idée qu'on se fait en Europe, selon laquelle, en Turquie, les divers éléments ethniques et religieux ne peuvent vivre en paix ensemble, est absolument fausse. Ces populations ont vécu ensemble depuis des siècles. De même qu'en Bosnie et en Herzégovine mahométans et chrétiens habitent en paix ensemble, ainsi Arabes et Syriens, Arméniens et Kurdes, Turcs et Grecs, Druses et Maronites,



vivraient et travailleraient ensemble dans la paix la plus belle, s'il y avait en Turquie quelque chose qui ressemblât à un gouvernement européen. La vieille méthode de Gouvernement des Sultans turcs était le **divide ut imperes**, principe qui a partout réduit la population de la Turquie au quart de ce qu'elle était à l'origine. Les mesures actuelles prises par le Gouvernement turc, qui dépeuplent un pays déjà si peu peuplé, ne consistent pas, au contraire, à exciter les unes contre les autres les différentes parties de la population, mais à procéder par voie administrative.

Nous avons souvent, dans les récits, constaté le fait que le Gouvernement, dans les provinces, était soit excité, soit retenu par les organes d'un second gouvernement placé à côté du premier et portant, bien qu'irresponsable, le caractère d'une haute instance. C'est l'organisation des Clubs « Comité Union et Progrès » qui, comme autrefois le système d'espionnage d'Abdul Hamid, règle en dernier ressort les actes du Gouvernement à l'intérieur. Cette organisation n'est pas une organisation de parti, au sens européen, car elle n'est composée que de chefs et n'a pas de masse populaire derrière elle. Elle n'est qu'une petite collection d'intellectuels turcs avec leurs créatures. Avant l'écrasement de l'opposition turque, en 1912, l'organisation actuelle avait encore à compter avec une certaine résistance de la part des tenants de l'opposition libérale et des Vieux Turcs de marque. A présent, elle règne toute seule et veille à ce qu'aux élections, les seuls candidats désignés par le « Comité Union et Progrès » soient élus. Il n'y a pas, pour le moment, de parti d'opposition dans le Parlement turc. Bien que l'organisation gouvernementale, avec laquelle les autorités militaires agissent de concert, soit seule capable de mettre à exécution une mesure comme celle de l'expropriation et la déportation du peuple arménien, ce fut cependant manifestement le

« Comité Union et Progrès » et ses organes dans les provinces, qui furent l'âme de toute cette entreprise. Il veillait à ce que les affaires réussissent à souhait et ne fussent nulle part empêchées par des sentiments de bienveillance ou d'humanité. En particulier, les clubs Jeunes-Turcs tenaient entre leurs mains l'organisation des bandes pour lesquelles on employa tous les éléments utilisables, tribus kurdes, célèbres bandes de brigands et de criminels relâchés des prisons. On ne peut faire à la population turque le reproche d'avoir attaqué « d'une manière illégale, pour s'aider soi-même », ses concitoyens arméniens avec lesquels elle vivait en paix. Mais il va sans dire aussi que les hordes turques et les bandes de criminels, systématiquement organisées, que l'on lâchait sur les déportés, ne se faisaient guère prier pour exécuter leurs propres caprices sur les malheureuses victimes de la déportation. Mais la grande masse des tués doit être mise sur le compte, non de ces éléments légalisés mais sans loi, mais bien sur le compte des organes du Gouvernement, de la gendarmerie et des milices turques.

## **2. - LA SITUATION AU DEBUT DE LA GUERRE ET DURANT LES PREMIERS MOIS**

Nous avons renvoyé jusqu'à présent les événements de Constantinople, parce qu'ils eurent lieu au siège même du Gouvernement central et qu'ils sont connexes à la question de l'origine des mesures générales.

Dans les récits, on a parlé brièvement de quelques actes de résistance qui eurent lieu au cours des événements, comme les faits insignifiants de Zeïtoun, la résistance aussitôt abattue de Chabin-Karahissar et la défense des Arméniens de Van. Ces trois événements, auxquels pourront peut-être s'ajouter un ou deux autres faits

pareils, quand nous connaissons de plus près toute la tragédie, n'avaient aucune relation entre eux. Les trois localités sont éloignées l'une de l'autre d'environ 400 kilomètres et les événements se produisirent à des dates espacées ; ils n'avaient aucune connexion entre eux. Nous n'avons rencontré nulle part, dans les récits, des traces quelconques d'un mouvement prémédité contre le Gouvernement. Seule la persécution était préméditée et fut conduite méthodiquement.

Le Gouvernement turc lui-même n'a jamais affirmé que le peuple arménien, comme tel, se soit rendu coupable d'un soulèvement révolutionnaire (1). On pouvait lire, durant des mois entiers, dans la presse turque, que les Arméniens restaient fidèles à leur patrie turque.

Depuis le début de la guerre, toute la presse arménienne sans exception invitait, dans des appels, le peuple arménien à la défense de l'unité de la patrie ottomane. Le journal « Azatamart » déclarait : « Nous nous opposons à l'occupation par l'étranger des régions habitées par le peuple arménien. Ce dernier ne peut pas devenir un article de commerce ou un objet de spéculation pour un gouvernement étranger. Le soldat arménien combattra avec résolution sur toutes les frontières que l'ennemi tenterait de franchir. » Le patriarche de l'Eglise arménienne-grégorienne, Mgr Zaven, qui a son siège à Constantinople, envoya un télégramme circulaire à tous les évêchés et vicariats de la Turquie, dans lequel il expose que « la nation arménienne, dont la fidélité plusieurs fois séculaire est connue, accomplira son devoir dans le moment actuel où la patrie est en guerre avec plusieurs puissances et consentira à tous les sacrifices pour augmenter la gloire du trône ottoman, auquel elle est fermement attachée, et pour la défense de la Patrie. » Il y donne l'ordre aux évêques et aux vicaires de conseiller en ce sens leurs communautés. On fit des prières dans

toutes les églises pour la victoire des armes ottomanes. Les archevêques arméniens de l'Intérieur envoyèrent à la Sublime Porte, d'Erzérourm, de Van et d'autres endroits, des télégrammes pour dire que « les Arméniens qui n'ont jamais reculé devant aucun sacrifice pour la défense de la Patrie, seraient prêts, cette fois aussi, à tous les sacrifices ».

Ces déclarations furent accueillies avec satisfaction par la Presse turque et allemande, qui déclarèrent que « l'attitude de la Presse et de la population arménienne avait été, en tout point, loyale dès le début des hostilités russo-turques ». Les Arméniens qui vivent en Allemagne et en Autriche s'exprimaient et agissaient dans le même sens. A Vienne, on forma un Comité de secours arménien pour le Croissant Rouge. A une délégation de ce Comité, l'Ambassadeur turc Hussein Hilmi pacha, président du Croissant Rouge Ottoman, déclarait que « le gouvernement turc n'avait jamais douté de la fidélité et du dévouement des Arméniens ».

Les soldats arméniens, incorporés dans l'armée turque, qui s'étaient, d'après des témoignages turcs, comportés de façon parfaite et s'étaient vaillamment battus dans la guerre balkanique, reçurent également, dans les premiers mois de la guerre, les meilleurs témoignages des milieux militaires les plus hauts placés. A l'Ecole Militaire de Constantinople, il se présenta plus d'Arméniens que de Turcs pour être instruits comme officiers de réserve. Plus de 1.500 Arméniens, surtout des milieux instruits et aisés, s'étaient inscrits pour ces cours. Ils insistaient pour être employés dans le service armé et ne cherchaient point à être employés dans le service des Postes et Télégraphes ou autres.

Lorsque le Ministre de la Guerre, Enver Pacha, rentra, en février, du front du Caucase, il exprima au Patriarche



arménien sa satisfaction particulière au sujet de la tenue et de la vaillance des troupes arméniennes, qui s'étaient battues parfaitement. Il rappela même particulièrement une manœuvre très heureuse qu'un Arménien du nom de Ohannès Tchaousch avait exécutée avec ses hommes, sauvant ainsi son état-major d'une situation très critique. Il fut décoré sur place. Lorsque Enver Pacha traversa Erzingian, les évêques arméniens lui écrivirent pour le saluer et il leur répondit de façon très aimable. A l'évêque de Konia, qui lui avait envoyé une adresse au nom de la Communauté arménienne, il répondit en ces termes, selon l'« Osmanischer Lloyd », journal allemand de Constantinople, du 26 janvier 1915 :

« Je regrette de n'avoir pu, durant mon court séjour à Konia, m'entretenir avec Votre Révérence. J'ai reçu depuis l'écrit que vous avez eu la bonté de m'adresser et dans lequel vous m'exprimez votre reconnaissance. Je vous en remercie de mon côté et profite de l'occasion pour vous dire que les soldats arméniens de l'armée ottomane accomplissent consciencieusement leur devoir sur le théâtre de la guerre, ce dont je puis témoigner pour l'avoir vu moi-même.

Je vous prie de présenter à la nation arménienne, dont le complet dévouement à l'égard du Gouvernement impérial est connu, l'expression de ma satisfaction et de ma reconnaissance. »

ENVER,  
Ministre de la Guerre,  
Vice-Généralissime de l'Armée Impériale.

Jusqu'au cinquième mois et plus après le début de la guerre turco-russe, il n'y avait aucun indice qui pût faire croire que le Gouvernement central fût mal disposé envers les Arméniens ou que les milieux arméniens dirigeants eussent donné prise à quelque méfiance. Qu'arriva-t-il, ou



quelles raisons le Gouvernement turc eut-il pour changer d'attitude à l'égard des Arméniens, dont il avait à maintes reprises reconnu la loyauté ? A-t-il découvert des traces d'un complot révolutionnaire quelconque ? ou bien quand et comment le spectre d'une révolution arménienne est-il apparu ?

Le Gouvernement turc fait encore, le 4 juin 1915, la déclaration suivante :

« Il est complètement faux qu'en Turquie, des assassinats ou des massacres aient été commis sur les Arméniens (ce qu'avaient affirmé les Gouvernements de l'Entente dans la note de l'Agence Havas du 24 mai). Les Arméniens d'Erzérout, Terdjian, Eghine, Sassoun, Bitlis, Mouch et de Cilicie, n'ont absolument rien fait qui ait pu troubler l'ordre et la tranquillité publiques, ou qui ait nécessité des mesures de la part du Gouvernement (1) ».

Le Consul Général de Turquie à Genève, Zia Bey, opposait encore, le 27 août, sur l'ordre de la Sublime Porte, un démenti formel aux nouvelles de massacres d'Arméniens propagées par les journaux neutres. Il écrivait, à une époque où la déportation générale était déjà achevée : « Toute la population arménienne, hommes, femmes et enfants, jouit en pleine sécurité de la protection des autorités ; il y a eu quelques coupables qui ont été jugés par des tribunaux légalement formés. »

Nous sommes donc en face du fait remarquable que le Gouvernement turc, non seulement dans les premiers mois de la guerre, mais jusqu'en septembre, se dit satisfait de l'attitude de la nation arménienne, — abstraction faite de l'exécution de quelques coupables, — et ne sait rien d'un complot général du peuple arménien, qui aurait dû être châtié.

(1) En réalité la Cilicie avait été, à cette époque, déjà évacuée et la déportation générale avait commencé.

Malgré cela, le Jeune-Egyptien D<sup>r</sup> Rifaat, membre du Comité « Union et Progrès », parlait, dans une interview de l'« Extrabladet » du 14 octobre, qui a été reproduite par toute la presse allemande, d'une conjuration englobant tous les Arméniens de Turquie, menaçant l'existence même du pays, et tendant à faire tomber Constantinople entre les mains des Alliés. Rifaat croit même savoir que, par malheur pour les Arméniens, le soulèvement éclata trop tôt et que le principal conjuré, à Constantinople, révéla tout le complot au Gouvernement. Il continue : « De nombreux documents, mis à jour par des perquisitions, démontrent que les Anglais avaient organisé la plus grande rébellion que l'histoire de la Turquie ait jamais connue. De nombreux conjurés furent arrêtés et châtiés et parmi eux le chef du soulèvement en Arabie, le Cheikh Abd-ul-Kérîm. Bien que lui et ses partisans fussent des Musulmans, 21 parmi eux furent pendus et une centaine condamnés à des peines graves d'emprisonnement. »

Si le D<sup>r</sup> Rifaat sait quelque chose d'une conjuration arabe, nous ne sommes pas à même de contrôler ses dires. En tout cas, ce serait une conjuration « arabe » et non « arménienne ». Le Gouvernement turc n'a pas soufflé mot d'une vaste conjuration arménienne. Par contre, nous sommes autorisés à conclure, du nombre de 21 pendus et du reste de l'interview, que le D<sup>r</sup> Rifaat a trompé à dessein l'opinion publique, en donnant pour une conjuration englobant tous les Arméniens habitant la Turquie, le complot de l'opposition libérale turque, découvert déjà avant la guerre, et ayant pour but de renverser le Gouvernement actuel, de tuer Talaat bey et les autres chefs Jeunes-Turcs.

### 3. - LE COMLOT DE L'OPPOSITION LIBERALE TURQUE

Sur le complot turc que « le principal conjuré » (le limier de police Mehemed Midhat, officier turc d'Akova) révéla au Gouvernement, nous possédons des informations détaillées, publiées par le « Tanine », sous le titre de « Une Comédie Politique » et reproduites en traduction dans l'« Osmanischer Lloyd », journal allemand de Constantinople, en 12 numéros (du n° 126 au n° 137, du 9 au 22 mai 1915). Comme ce complot de l'opposition libérale turque a été exploité pour laisser croire que le Gouvernement turc avait découvert les fils « d'une conjuration englobant tous les Arméniens de Turquie », nous allons reproduire les points essentiels du récit :

Le complot remonte à l'année 1912 et avait été déjà découvert avant que la guerre européenne éclatât. On sait que le parti Jeune-Turc actuellement au pouvoir a été renversé deux fois depuis la proclamation de la Constitution : une fois en 1909 par le parti Vieux-Turc, quand Abdul-Hamid gouvernait encore nominalement, et une autre fois en 1912, par une opposition qui s'était formée au sein même du Comité « Union et Progrès », — elle se nommait « Hurriète vé Ittihad » ou bien tout court « Ittihad », — et avait obtenu la majorité. L'occasion qui amena cette deuxième chute fut la formation d'une ligue d'officiers sous la direction du lieutenant Sadik bey. Les membres dissidents du Comité s'unirent au parti de l'Union libérale appelé « Hurriète vé Italaf », ou tout court « Italaf », et travaillèrent à renverser le Gouvernement. La première victime de la dictature de la ligue des officiers fut le Ministre de la Guerre, Mahmoud Chevket pacha, qui dut démissionner le 10 juillet ; la deuxième fut la Chambre turque, qui fut dissoute le 5 août par le nouveau cabinet Moukhtar pacha. Le parti

de l'Union libérale, qui travaillait maintenant de concert avec les hommes de l'ancien régime, comme Ahmed Moukhtar pacha et Kiamil pacha, n'avait certes pas les rênes du gouvernement entre les mains. Il formait cependant un facteur important dans la vie politique. Les chefs étaient le prince Sabah-Eddine, Ismaïl de Gumuldjina et le Hodja Sabri effendi. Le Ministère des « Beuyukler » (grands hommes), qui avait groupé les hommes politiques les plus importants du vieux temps pour le salut de la patrie, perdit la guerre balkanique et la Turquie d'Europe. Lorsque Kiamil pacha fut sur le point de conclure une paix qui stipulait la perte d'Andrinople, les chefs du parti Jeune-Turc renversé reprirent de nouveau les rênes. Dans le coup de théâtre mis en scène par Enver bey, périt le Ministre de la Guerre, Nazim pacha, et les chefs actuels, Talaat bey et Enver pacha, prirent place au char du gouvernement. C'est à partir de ce coup d'Etat que commence la conjuration du parti de l'Union libérale. Son premier acte fut l'assassinat du Ministre de la Guerre Chevket pacha, le 11 juillet 1913. Le parti au pouvoir répondit à cet attentat par une persécution sans merci contre tous les membres de l'opposition, dont les chefs s'enfuirent à l'étranger. C'est à cette époque que remonte le complot qui avait comme objet de renverser le Gouvernement, mais qui fut découvert à temps par la trahison d'un des principaux conjurés. Les chefs de l'opposition s'étaient mis, à Paris, en relation avec l'ennemi le plus acharné du Comité, Chérif pacha, qui disait avoir à sa disposition de puissants moyens. Les chefs du complot étaient le prince Sabah-Eddine, le lieutenant Sadik, Ismaïl de Gumudjina, et Chérif pacha, qui devait fournir les moyens. L'Arménien Sabahgoulian, qui avait été membre d'un Comité Hintchakiste en Egypte et en avait été exclu, fut aussi impliqué dans ce complot. En dernier lieu, on aurait aussi attiré dans l'affaire le ministre de Grèce à Constantinople, son archiviste et d'au-



tres éléments grecs et turcs. On aurait enfin fait des démarches auprès de Venizelos et de Lord Kitchener qui aurait donné l'espoir d'un secours, dans le cas d'une réussite au moins initiale. Un jeune officier turc, Midhat effendi, un des co-fondateurs de la Ligue d'Officiers « sauveurs de la Patrie » (Halaskiaran Djemiyeti) fut initié imprudemment, à Paris, aux secrets de la conspiration. Il dénonça le complot à la police de Constantinople, tout en feignant, pendant deux ans, d'être à Constantinople l'instrument de la conspiration. La correspondance, publiée dans le « Tanine », qui contient une série de lettres importantes d'Ismail, de Gumuldjina et de Chérif pacha et met à nu tous les fils de la conjuration, a été communiquée à la police par Midhat effendi. Les lettres ont été écrites toutes avant la guerre ; elles datent du 31 juillet 1913 au 22 juillet 1914. Dans ce complot avait été aussi impliqué en Egypte, comme nous l'avons dit, par le moyen du lieutenant Sadik, le Hintchakiste Sabahgulian.

Les Hintchakistes ont joué, vers 1890, en Russie, un certain rôle comme parti révolutionnaire arménien. Ce parti s'émietta plus tard en différents petits groupes à l'étranger et ne comptait plus, en Turquie, que quelques membres sans influence. Il avait été supplanté par le parti des Daschnakzagsans, qui avait travaillé, avec les Jeunes-Turcs, à la proclamation de la Constitution et à la chute d'Abdul-Hamid ; depuis lors, il avait toujours tenu pour le Gouvernement Jeune-Turc actuel. Le Hintchakiste Sabahgulian, qui avait été répudié par ses compatriotes, envoya à Constantinople un certain Paramass, avec trois autres jeunes gens. Les Hintchakistes de Constantinople ne voulurent rien entendre et refusèrent de coopérer au complot.

En 1913, il y avait eu à Constantinople un congrès de Hintchakistes dans lequel on vota, contre une petite



minorité de voix, la résolution de combattre, par tous les moyens, le Gouvernement turc, s'il n'acceptait pas certaines réformes. Les Hintchakistes turcs déclinèrent cette résolution et déclarèrent le congrès incompetent pour parler au nom des Hintchakistes turcs. En conséquence, ils refusèrent aussi toute coopération quand les quatre Arméniens d'Egypte vinrent à Constantinople. Ceux-ci furent découverts par la police à Constantinople et mis turc qui habitaient Paris, l'Egypte et Athènes, furent en prison déjà avant la guerre. Les chefs du complot encore quelque temps dupés par Madhat effendi, jusqu'à ce qu'ils cessassent de s'accorder entre eux et renonçassent à toute action. Ils n'ont reçu aucun secours de l'Angleterre. Toute l'affaire fut enfin découverte par la publication du « Tanine ».

Comme on le voit, les quatre Arméniens de l'étranger ne jouent, dans toute cette histoire de complot, qu'un rôle secondaire et avaient été désapprouvés par leurs camarades de Turquie. Si l'on avait simplement pendu ces conspirateurs quand on les prit, toute l'affaire en serait restée là, et personne n'aurait eu l'idée de faire passer la conspiration des chefs du parti de l'opposition turque pour une révolution arménienne. Mais on laissa les quatre Arméniens en prison pendant toute une année et on les en tira seulement le 17 juin 1915 pour les pendre sur la place du Ministère de la Guerre, avec 17 autres Arméniens que l'on faisait passer également pour membres du Comité du Hintchak. Ces 17 autres n'étaient pas impliqués dans le complot, mais la police turque avait réussi à avoir une liste des membres du congrès des Hintchakistes à Constantza et avait fait arrêter quelques-uns d'entre eux. D'autres Arméniens, dont on trouva les noms sur des enveloppes ou des carnets de poche des prisonniers, furent pendus en même temps pour donner à l'affaire l'apparence d'une grande conspiration. Per-

sonne ne savait qu'il s'agissait d'une affaire qui s'était passée bien avant la guerre. Lorsque les Arméniens de Constantinople lurent dans les journaux, le 17 juin, le manifeste du Commandant de la place de Constantinople, au sujet de la pendaison des 21 Arméniens et de la condamnation par contumace des deux hintchakistes d'Égypte, Sabahgulian et Ditad, ils furent extrêmement surpris, car ils savaient que cette exécution démonstrative, qu'on fit connaître aussi par la presse allemande, était l'annonce d'un coup contre le peuple arménien.

Le complot turc, qui avait été ourdi par les chefs de l'opposition turque, fut tourné en ridicule par la publication du « Tanine », sous le titre de : « Une Comédie Politique ». On ne parla pas de persécuter les éléments grecs qui avaient pris part au complot. On annonça seulement à tous les vents la participation des quatre hintchakistes d'Égypte. On confessa cependant publiquement, du côté jeune-turc, que le parti des Daschnakzagsans, et surtout le peuple arménien de Turquie, n'avaient été impliqués en rien dans ce complot.

L'histoire de la conspiration de l'opposition libérale turque contre les gouvernants actuels devait être ici brièvement exposée, puisqu'on a tenté, comme le prouve la publication de l'interview du D<sup>r</sup> Rifaat, de tirer du fait de l'exécution des 21 Hintchakistes une preuve de l'existence d'un vaste complot révolutionnaire arménien, organisé avec l'argent anglais. Malheureusement, la presse allemande est tombée dans ce piège grossier.

#### 4. - LE PATRIARCAT ARMENIEN

Une conspiration, et surtout « une conspiration englobant tous les Arméniens habitant la Turquie », ne saurait être improvisée. Elle a dû être organisée par quelqu'un

qui tint entre ses mains tous les fils d'un complot s'étendant sur l'Empire entier, depuis la capitale jusqu'au Caucase, et depuis la mer Noire jusqu'en Cilicie et en Mésopotamie. L'entreprise eût dû être préparée d'autant plus soigneusement que le temps de la guerre était, à n'en pas douter, le moment le moins favorable pour une révolution arménienne. Les hommes aptes au service avaient été appelés sous les armes ; parmi ceux qui restaient, ceux qui étaient capables de travailler avaient été levés pour construire les routes ou servir de portefaix. Le pays était en état de siège et l'armée turque était mobilisée. Des milices irrégulières parcouraient le pays ; la population mahométane était armée, les Arméniens désarmés. Seraient-ce les femmes, les enfants, les infirmes et les vieillards, restés dans les villages et les villes, ou bien le petit nombre de population mâle qui s'était racheté ou qui était resté comme inapte au service qui auraient pu mettre en scène une révolution ? C'eût été manifestement une folie !

Quelles étaient les organisations que l'on pouvait considérer comme pouvant faire les préparatifs d'une révolution ?

Il ne peut s'agir que de deux : le Patriarcat et les Daschnakzagsans. Les Arméniens de Turquie sont organisés comme Eglise et comme parti politique. Il était nécessaire que la prétendue révolution fut organisée par l'un de ces deux éléments.

L'organisation ecclésiastique du Millett (nation) arménien repose sur une des bases du droit public ancien, qui ne fut point touché par les Turcs depuis le temps de la conquête. Le Patriarcat représente aussi civilement la nation arménienne auprès de la Porte. A côté du Patriarcat se trouve un corps représentatif : l'Assemblée nationale arménienne. Bien que les représentants soient élus

par toutes les parties de l'Empire, ce n'est en réalité qu'une représentation des classes riches de Constantinople. Sur 160 membres, il doit y avoir, selon le règlement, 120 représentants de la capitale et 40 des provinces. Mais même ces 40 représentants de la province sont choisis parmi les intellectuels de Constantinople, à cause des difficultés de voyage à l'intérieur. Le caractère du Patriarcat, avec son organisation ecclésiastique et son Assemblée nationale ainsi constituée, est naturellement conservateur. Si l'attitude du Patriarcat et de l'Assemblée nationale arménienne a été critiquée par les hommes politiques arméniens, ce fut toujours sur ce chef que les Patriarches avaient plus le caractère de fonctionnaires de l'Etat ottoman que de représentants de la nation, et que l'Assemblée nationale se montrait trop souple et trop déferente envers le pouvoir, même lorsqu'il s'agissait d'intérêts importants du Millet arménien. Le titulaire actuel du siège patriarcal était, avant son élection, évêque de Diarbékir, et connu comme un excellent pasteur des âmes dans son diocèse. Il avait été préféré à d'autres candidats qui avaient une physionomie politique plus accentuée, parce qu'on avait en vue, pour l'ère de paix qui suivrait la guerre des Balkans, beaucoup plus la mission ecclésiastique que le rôle politique du Patriarcat. Le caractère de Mgr Zavenn est aussi éloigné que possible de celui d'un politicien intrigant. Il a souffert gravement du sort qui fut fait à sa nation et à son Eglise, mais il n'a jamais eu même l'idée d'opposer une résistance à l'autorité gouvernementale. Il a fait toutes les démarches qui étaient en son pouvoir ; il a exposé aux Ministres la situation malheureuse de son peuple par d'instances suppliques et des doléances, jusqu'à ce que les portes se fermassent devant lui et qu'il se persuadât de l'impuissance totale de sa fonction. On ne voulut jamais donner satisfaction à la moindre de ses demandes, même à celles qui concernaient seulement le soin spirituel des déportés,



comme l'envoi de prêtres sur les lieux de déportation avec tout ce qui est nécessaire pour accomplir les rites religieux. Il dut être le témoin impassible de l'extermination de son peuple, de la déchéance des droits du Patriarcat et de l'anéantissement de l'organisation ecclésiastique de la nation arménienne. La liste suivante des dignitaires ecclésiastiques qu'on fit disparaître au cours des massacres et des déportations en dit plus au sujet des souffrances du patriarcat, que toutes les explications ne le pourraient faire.

#### LISTE DES DIGNITAIRES ECCLESIASTIQUES :

1. Diarbékir, le vartabed (archimandrite) TSCHEKHLARIAN, brûlé vif.
2. Ismid, l'archevêque HOVAGHIM, exilé.
3. Armasch, l'évêque MESROP, abbé du couvent d'Armasche, exilé.
4. Brousse, le vartabed TANIKLIAN, emprisonné.
5. Kaisarieh, l'évêque BEHRIGHIAN, emprisonné.
6. Sivas, l'évêque KNEL KALZMSKRIAN, tué.
7. Ourfa, le vartabed KASPARIAN, exilé.
8. Chabin Karahissar, le vartabed TORIKIAN, pendu.
9. Samsoun, le vartabed HAMAZASP, déporté.
10. Trébizonde, le vartabed TOURIAN, emprisonné.
11. Baibourt, le vartabed HAZARABEDIAN, pendu.
12. Kemagh, le vartabed HEMAYAK, déporté.
13. Kharpout, le vartabed KORENIAN, tué.
13. Tscharsandjak, le vartabed NALBANDIAN, pendu.
15. Alep, l'évêque NERSES DANIELIAN, déporté.
16. Bitlis, le vartabed KALENDERIAN, déporté.
17. Erzéroum, l'évêque SAADEDIAN, tué.



On n'avait pas de nouvelles des dignitaires ecclésiastiques des autres diocèses. Sur 17 prélats, 7 furent donc déportés, 3 emprisonnés, 3 pendus, 3 tués et un brûlé vif. Le sort des autres ne sera sans doute pas différent de celui de ceux-ci.

Le Gouvernement n'a jamais reproché au Patriarcat et à sa hiérarchie de s'être rendus coupables de menées révolutionnaires ; par-là même tombe toute possibilité de mettre au compte de l'organisation ecclésiastique une soi-disant révolution arménienne. Il ne reste donc que l'organisation politique des Daschnakzags, que l'on pourrait soupçonner d'avoir propagé l'idée d'une révolution ou d'avoir préparé un soulèvement du peuple arménien.

## L'Explication Turque

Une révolution, et encore moins « une révolution s'étendant, comme on le prétendait, à tout le peuple arménien » ne pouvait être improvisée. Elle aurait dû être préparée et mise en œuvre par une organisation s'étendant à tout le peuple arménien. Les deux organisations ecclésiastique et politique, dont il aurait pu être question, étaient bien loin de penser à un soulèvement contre le Gouvernement turc ; elles avaient fait, au contraire, tout le possible pour prouver leur loyauté au Gouvernement et pour défendre la patrie. Le récit des événements n'a nulle part démontré que les Arméniens aient mérité, par leur attitude, l'extermination de leur race, ou qu'ils aient provoqué des mesures générales, de quelque nature qu'elles soient.

Demandons donc aux Turcs eux-mêmes de nous renseigner, dans la mesure où ils se sont expliqués sur les affaires arméniennes. Nous avons devant nous quelques communiqués plus ou moins officiels, qui ont été propagés par l'Agence télégraphique Wolff et par la presse. Ils présentent la seule documentation à l'aide de laquelle l'opinion publique ait pu se former un jugement en Alle-

magne. Leur nombre est restreint. Ces communiqués, dès le premier, se contentent de tirer des conclusions générales de tel ou tel cas dont les origines ne sont pas éclaircies. Examinons les faits qui ont été allégués du côté turc.

## LE PREMIER COMMUNIQUE TURC

AGENCE TELEGR. WOLFF.

Constantinople, le 4 juin 1915.

« L'Agence Havas avait publié, le 24 mai, la déclaration suivante, après une entente préalable entre les Gouvernements de France, de Grande-Bretagne et de Russie :

« Depuis environ un mois, les populations turque et kurde de l'Arménie commettent, avec la tolérance et souvent avec l'appui des autorités ottomanes, des massacres parmi les Arméniens. De tels massacres ont eu lieu vers le milieu d'avril à Erzéroum, Terdjane, Eghine, Bitlis, Mouch, Sassoun, Zeïtoun et dans toute la Cilicie. Les habitants d'environ cent villages des environs de Van ont été tous tués et le quartier arménien de Van a été assiégé par les Kurdes. En même temps le Gouvernement ottoman a sévi contre la population arménienne sans défense de Constantinople. En face de ce nouveau crime de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les Gouvernements alliés portent publiquement à la connaissance de la Sublime Porte qu'ils en tiendront personnellement responsables tous les membres du Gouvernement turc, ainsi que ceux des fonctionnaires qui auront participé à ces massacres. »

La réponse du Gouvernement Impérial turc (Agence télégr. Wolff, Constantinople 4 juin) offre le seul exposé de quelque étendue que nous ayons sur la situation du peuple arménien depuis le début de la guerre. Elle est dirigée non pas contre le peuple arménien mais contre

les Puissances de l'Entente. On y déclare expressément que les mesures prises par le Gouvernement turc « ne constituent nullement un mouvement dirigé contre les Arméniens ». On y rend même aux Arméniens d'Erzérour, Terdjan, Eghine, Sassoun, Bitlis, Mouch et Cilicie le témoignage « qu'ils n'ont commis aucun acte qui puisse troubler l'ordre et la tranquillité publique ». On y affirme que : « Ces Arméniens (au contraire des assertions des Gouvernements de l'Entente) n'ont été l'objet d'aucune mesure générale ». Ce dernier point n'avait pas été affirmé par la note de l'Agence Havas ; elle avait dit seulement que la population turque et kurde avait commis, vers le milieu d'avril, avec la tolérance et souvent avec l'appui des autorités ottomanes, des massacres, qui se vérifièrent en effet, dans certaines régions des vilayets de Van et d'Erzérour. A l'époque de la rédaction de la note (4 juin), la déportation générale avait déjà été ordonnée et même mise à exécution en Cilicie. Etablissons maintenant les chefs d'accusation du Gouvernement turc contre les Gouvernements de l'Entente.

Il y eut d'abord des accusations générales :

« 1° Que les agents de la Triple Entente, en particulier ceux de la Russie et de l'Angleterre, profitent de toute occasion pour exciter la population arménienne à se soulever contre le Gouvernement impérial. »

Cette accusation générale est spécifiée de la façon suivante :

1° Les Consuls des Puissances de l'Entente et d'autres agents chargés par eux auraient « envoyé au Caucase, par Varna, Soulina et Constantza, de jeunes Arméniens de Turquie qui se trouvaient en Bulgarie et en Roumanie ; et le Gouvernement russe n'aurait pas craint d'incorporer ces jeunes Arméniens de Turquie dans son armée, ou de les envoyer dans les principaux centres arméniens de



l'Empire turc, après les avoir munis d'armes, de bombes et de proclamations révolutionnaires. Ils étaient chargés de créer dans ces centres une organisation révolutionnaire secrète, d'exciter les Arméniens de ces régions, en particulier ceux de Van, Chatakh, Havatchour, Kevakh et Timar et de les soulever, les armes à la main, contre le Gouvernement impérial : ils devaient les inciter également à tuer les Turcs et les Kurdes.

La région ici indiquée (Van, Chatakh, Havatchour, Kevagh et Timar) est un petit coin au sud-est du lac de Van. Nous avons déjà écrit ce qui s'y était passé. Les villages arméniens de cette petite région étaient, pour leur organisation politique, sous la direction des Daschnakzagsans de Van. Eût-on voulu créer là une organisation (et il en existait déjà une), on n'aurait certes pas eu besoin pour cela de faire venir des Arméniens de Turquie par la Bulgarie et la Roumanie. On avait là, tout près, au Caucase, un million et demi d'Arméniens. Il s'agit donc, dans le communiqué turc, d'une combinaison de faits absolument étrangers l'un à l'autre. Les quelques Arméniens qui sont allés au Caucase par la Bulgarie et la Roumanie, — c'étaient presque exclusivement des Arméniens russes, — ne comptent vraiment pas à côté du million et demi d'Arméniens du Caucase.

D'ailleurs, le Comité turc ne sait rien d'un succès quelconque de ces prétendus émissaires. Comme exemple, on cite seulement :

2° L'activité de l'ex-député Karekine Pastermadjian, connu sous le surnom de « Armène Garo », qui entra dans les bandes formées par Tro et Hetcho, chefs de bandes arméniennes ». « A la tête des volontaires arméniens armés par la Russie, il détruisit, au temps de l'occupation de Bayezid par les Russes, tous les villages turcs qu'il trouva sur son chemin et en tua les habitants. Quand les Russes furent chassés de cette région, il fut blessé. Il est

encore actuellement à l'œuvre, avec ses bandes, à la frontière du Caucase. Le journal « Asparez », paraissant en Amérique, a publié sa photographie (1), où il est présenté, en compagnie de Tro et de Hetcho, au moment de prêter le serment solennel, avant de partir pour la guerre ».

Il y a ceci de particulier à tous les communiqués turcs, c'est qu'ils laissent le public ignorer le fait qu'un million et demi d'Arméniens de Russie sont obligés de combattre aux côtés des Russes. On laissa entendre que les Arméniens incorporés dans l'armée russe ou dans les corps de volontaires russes combattent par trahison contre leur patrie turque, tandis que, bon gré mal gré, ils sont obligés de combattre pour leur patrie russe. Supposons même que les faits allégués au sujet de l'activité de Garo Armène (Pastermadjian) soient vrais, ils ne seraient condamnables, tout au plus, qu'au point de vue russe.

Si ce qu'on a dit sur la destruction de villages turcs était vrai, il s'agirait là d'actes d'hostilité de l'armée russe. Mais les villages de cette région sont, en majeure partie, habités par des Arméniens, et ces villages arméniens avaient été, déjà avant l'avance des Russes, pillés par des bandes turques et kurdes. Les hommes y avaient été massacrés et les femmes et les jeunes filles enlevées. Il s'agirait donc de mesures de représailles. Mais comme les Turcs ont partout quitté leurs villages avant l'arrivée des Russes et qu'ils se sont retirés derrière le front turc, il n'est pas à supposer qu'il ait péri là un nombre important de Turcs. L'unique cas de Pastermadjian, apporté comme seule preuve de l'affirmation générale que les Gouvernements de l'Entente excitaient les Arméniens à

(1) La photographie représente la bénédiction du drapeau d'un corps de volontaires russes-arméniens, à laquelle assistait Garo Pastermadjian. Il n'a jamais combattu lui-même par les armes, mais il s'est occupé de l'organisation de l'œuvre de secours aux réfugiés arméniens. Encore moins a-t-il été blessé.

des actes révolutionnaires, n'est pas bien choisi, car il s'agit ici d'un Arménien aisé et conscient de ses actes, qui n'avait pas besoin d'excitation pour ce qu'il faisait ou ne faisait pas et qui n'est point accessible aux dollars ou aux roubles.

3° Après avoir dit, en général, que les Arméniens de Cilicie n'avaient commis aucun acte qui pût troubler l'ordre et la tranquillité publique ou qui ait nécessité des mesures de la part du Gouvernement (témoignage de bonne conduite qui est d'autant plus important qu'au temps où on le rédigeait, le 4 juin, la population arménienne de Cilicie était presque complètement déportée), on accuse les autorités anglaises de Chypre d'avoir transporté aux alentours d'Alexandrette des Arméniens qui auraient notamment provoqué le déraillement de quelques trains. On cite les noms des Arméniens « Toros Oglou » et « Agob » sur lesquels on trouva des papiers qui prouvaient, sans aucun doute, le but criminel qu'ils poursuivaient. Ensuite on accuse les commandants des forces navales anglo-françaises de s'être mis en rapport avec les Arméniens des régions d'Adana, Deurtyol, Youmourtalik, Alexandrette et autres localités de la côte et d'avoir poussé ceux-ci à se soulever. On ne dit pas s'ils y ont réussi. Enfin, on fait mention des Arméniens de Zeïtoun, qui se sont soulevés contre les autorités impériales et ont cerné la résidence du Gouvernement. Nous sommes déjà renseignés sur les événements de Zeïtoun. Il s'agissait à Zeïtoun d'environ 20 Arméniens qui étaient entrés en conflit avec les gendarmes turcs à cause d'une jeune fille. Ce cas fut puni de la déportation des 27.000 Arméniens de Zeïtoun et des environs.

Des actes d'espionnage isolés, dans la région de la côte, furent réprimés par la déportation de toute la population arménienne de Cilicie, au nombre de plus de 100.000. Il ne peut être question de répression d'une révolution. La

population était désarmée depuis longtemps et les hommes levés pour le service de l'armée. Les femmes, les enfants et les vieillards furent poussés au désert comme un troupeau de moutons. Le châtement d'actes de trahison individuels, surtout pendant la guerre, est tout à fait compréhensible, tout comme la punition des déserteurs qui se soustraient au service militaire. On ne peut motiver par de tels actes la déportation de toute une population. Et c'est pourquoi le communiqué garde le silence au sujet de la déportation déjà mise à exécution.

4° Suit un essai de preuve que les Arméniens devaient être amenés par l'Entente à un soulèvement ourdi à l'étranger, par les Comités révolutionnaires arméniens, sous la protection des gouvernements français, anglais et russe. Comme on fait ici allusion au congrès des Hintchakistes, qui eut lieu à Constanza, deux ans et demi auparavant, il ne peut s'agir que du complot de l'opposition turque tramé par Chérif pacha, Sabah-Eddine, le lieutenant Sadik et Ismaïl de Gumuldjina et déjà découvert avant que la guerre européenne ait éclaté. Quelques Hintchakistes étaient impliqués dans ce complot. Comme les Hintchakistes turcs avaient rejeté les décisions du congrès de Constanza, le communiqué turc ne manque pas d'ajouter « que le congrès avait voulu feindre publiquement d'avoir renoncé à tout mouvement révolutionnaire ». Les Hintchakistes turcs y avaient, en effet, renoncé en réalité. Et comme il s'agissait ici d'un complot tramé contre le Gouvernement actuel par l'opposition turque, et non point d'une révolution arménienne, le communiqué turc ne manque pas non plus d'ajouter ce qui suit : « Les agents anglais, français et russes ne se contentèrent pas de préparer ainsi le soulèvement des Arméniens ; ils cherchèrent également à soulever certaines parties de la population musulmane contre le Gouver-



nement de Sa Majesté le Sultan. Pour atteindre ce but, ils ont même organisé des crimes personnels, ce dont la Sublime Porte possède les preuves. Ce n'est pas dans des temps très lointains et très féconds en actes de cruauté que ces menées inqualifiables ont été observées ». Cette caractéristique ne devrait-elle pas s'appliquer plus justement aux mesures d'extermination que le Gouvernement turc a mises à exécution contre le peuple arménien, plutôt qu'à un complot tramé par des Turcs, qui a échoué et dont les « preuves » ont été publiées par le « Tanine » sous le titre de « Une Comédie Politique » ?

5° Afin de donner l'impression que quelque chose qui ressemblât à une révolution arménienne a été ourdi, on rapporte encore que l'on a découvert, dans les perquisitions au domicile des révolutionnaires, des drapeaux révolutionnaires et des documents importants, concernant le soulèvement projeté, ainsi que le but séparatiste du mouvement. On ajoute que l'on a trouvé chez les Arméniens, dans les provinces, des milliers de fusils russes et des bombes. Nous reviendrons encore plus loin sur cette découverte de documents, d'armes et de drapeaux (il s'agit des fameuses armoiries du parti des Daschnakzangans, qui étaient publiquement exposées dans tous les Clubs arméniens, depuis la proclamation de la Constitution). La Sublime Porte a promis « de publier en temps opportun tous ces documents pour éclairer l'opinion publique ». A l'exception de la publication du « Tanine », rien de semblable n'a été fait jusqu'ici.

Les déclarations du communiqué turc, qui ont rapport au châtimeut d'actes de trahison et de mouvements révolutionnaires dirigés contre l'unité de l'Empire, méritent une attention spéciale. On y dit expressément que c'est conformément au droit que l'on a procédé à l'arrestation des révolutionnaires arméniens, qui étaient en rapport avec les Comités révolutionnaires de l'étranger et avec

les agents de la Triple Entente (comme c'était le cas des quatre Arméniens hintchakistes impliqués dans le complot de l'opposition turque). On ajoute que certains Arméniens ont dû être déplacés du lieu de leur séjour, parce qu'ils habitaient sur le théâtre de la guerre et que leur présence en cet endroit inspirait au Gouvernement, à cause des événements précédents, une certaine inquiétude relativement à la défense nationale. Il n'est certainement venu à l'esprit de personne que c'est le peuple arménien tout entier que l'on désigne par l'expression de « certains Arméniens », et que le « théâtre de la guerre », dont il fallait éloigner les Arméniens, comprenne toute l'Asie Mineure, l'Arménie, la Cilicie, le nord de la Syrie et la Mésopotamie. Mais on y dit expressément que ces mesures ont été mises à exécution « sans la moindre participation de n'importe quel élément de la population » et que ce mouvement révolutionnaire, de l'existence duquel le communiqué lui-même ne cite comme preuve que l'activité de Pastermadjian et le cas de Zeitoun, « a été réprimé sans que des massacres aient eu lieu ». Bien que l'on ait déjà décidé la déportation générale du peuple arménien, on assure expressément que : « Ces mesures ne constituaient nullement un mouvement dirigé contre les Arméniens, et la preuve en est que, sur les 77.835 Arméniens de Constantinople, 235 seulement ont été accusés de participation au mouvement révolutionnaire et arrêtés, tandis que les autres vont en paix à leurs affaires et jouissent de la plus grande sécurité. Les chiffres cités sont intéressants. 235 intellectuels de Constantinople avaient été déjà arrêtés dans la nuit du 24 au 25 avril. Les 300 ou 400 qui suivirent ne sont pas mentionnés. Il est aussi inexact que les intellectuels de Constantinople « aient été accusés d'avoir participé à un mouvement révolutionnaire ». L'on avouait même en toute sincérité, « que l'on n'avait aucun soupçon précis et qu'il s'agissait seulement d'une mesure de prudence ». On ne produisit plus tard

non plus aucune preuve de visée ou d'acte révolutionnaire. Le nombre des Arméniens de Constantinople est estimé ordinairement à environ 150.000 Grégoriens, 10.000 catholiques et 1.000 protestants. Ce sont les données d'une ancienne statistique du Patriarcat. Plus récemment, on estimait le nombre des Arméniens à 180.000 au moins. Le chiffre de 77.835 semble donc déjà résulter d'une soustraction de 100.000 Arméniens. Devrait-on en conclure qu'après la mise à exécution des mesures, il restait encore autant d'Arméniens à Constantinople ? ou bien s'agit-il d'un procédé en usage dans la statistique turque, celui de réduire de moitié le nombre des sujets appartenant aux nationalités chrétiennes et d'augmenter d'autant le nombre de la population musulmane ?

Nous pouvons laisser de côté les autres déclarations du communiqué au sujet des cruautés dont les Anglais, les Français et les Russes se seraient rendus coupables jadis, en Egypte, aux Indes, au Maroc et au Caucase et qui feraient ressortir l'humanité de la Turquie. Ce qui nous intéresse, c'est l'assurance donnée par le Gouvernement turc que « des mesures de défense, auxquelles il se vit obligé de recourir, ont été appliquées par lui avec la plus grande modération et la plus grande justice. »

## SECOND COMMUNIQUE TURC

AGENCE TELEG. WOLFF.

Constantinople, le 17 juin 1915.

Il contient un manifeste du Commandant de la place de Constantinople, qui a été publié dans les journaux de la capitale. Il a trait à la pendaison des 21 hintchakistes sur la place du Ministère de la Guerre. Quatre de ces hintchakistes étaient impliqués dans le complot de l'opposition libérale, dont nous avons exposé l'histoire. Les

autres furent pendus avec ces quatre, comme étant eux-mêmes hintchakistes. Le complot turc remonte à deux ans en arrière ; il avait été déjà découvert avant le début de la guerre européenne, et les quatre hintchakistes se trouvaient déjà en prison avant que la guerre eût commencé. Le complot n'a rien à faire avec le peuple arménien et les événements de la guerre. Le parti des Hintchakistes aussi était toléré en Turquie avant la guerre. Pendant la guerre, il suffisait d'être convaincu d'appartenir à ce parti pour être condamné à mort.

### TROISIEME COMMUNIQUE TURC

AGENCE TELEG. WOLFF.

Constantinople, le 29 juin 1915.

Il parle d'abord d'une avance sur le front du Caucase et d'un progrès des troupes turques « dans la région de Van ». On ne pouvait alors savoir, par les communiqués de guerre turcs, que la majeure partie du vilayet de Van, la région au nord, à l'est et au sud-est du lac de Van, étaient entre les mains des Russes. Dans le second paragraphe du communiqué, on accuse Russes et Arméniens d'une infamie horrible contre des femmes qui auraient été violées et assassinées. Cette infamie est décrite dans les termes suivants :

« Tout récemment, des détachements russes et des bandes arméniennes attaquèrent le village d'Assoulat, district de Nevrouz ; un grand nombre d'émigrants tuèrent tous les hommes et enfermèrent alors environ 600 femmes et enfants dans une grande maison. Les officiers russes choisirent d'abord parmi elles tout ce qui pouvait satisfaire leur plaisir et firent tuer le reste à coups de baïonnette par les bandes arméniennes. »



Le district de Nevrouz (il faut lire Nordouz) est un kaza (district) kurde, au sud-est du lac de Van. Les émigrants (Mouhadjirs) étaient des Kurdes, qui s'étaient enfuis avec l'armée turque en retraite devant les troupes russes qui avaient envahi la vallée du Zab supérieur. Il n'existe pas, dans les villages kurdes, de maison pouvant contenir 600 personnes. On est porté à supposer que le nombre de 600 a un zéro de trop. En tout cas, si le fait est vrai, il s'agit d'une infamie d'officiers russes, et, s'il est question d'Arméniens, il s'agit d'Arméniens de Russie et de l'exécution d'un ordre des officiers russes. Les Arméniens de Turquie n'avaient rien à faire dans tout cela. Ce communiqué conclut par les deux phrases suivantes :

« Sur les 180.000 Musulmans qui habitaient dans le vilayet de Van, 30.000 à peine ont pu se sauver. Le reste est exposé à être tué par les Russes et les Arméniens et l'on n'a, jusqu'à présent, rien pu savoir de leur sort ».

Ce passage, bien que reproduit exactement dans la presse allemande, a été exploité pour une grossière falsification. On a changé la dernière proposition en celle-ci : « **150.000 Musulmans ont été tués par les Russes et les Arméniens.** Dans la presse allemande, les Russes aussi sont éliminés. Dans un article assez répandu (d'un certain rédacteur berlinois D' A...), reproduit entre autres dans le « Neues Stuttgarter Tagblatt » et dans le « Neues Leipziger Tagblatt », on pouvait lire ceci : « Il est prouvé (!) que 150.000 Mahométans sont tombés victimes des Arméniens ».

Qu'on relise à présent le communiqué turc qui est d'une prudente réserve. Il repose sur un exemple de calcul statistique : le vilayet de Van compte 180.000 Musulmans parmi ses habitants (environ 30.000 Turcs et le reste Kurdes). 30.000 de ceux-ci se sont enfuis du vilayet de

Van. Il ressort de la troisième phrase du communiqué que les Russes se trouvaient alors au-delà des frontières occidentales du vilayet de Van, sur la rive ouest du lac. 30.000 Turcs s'étaient enfuis des régions du nord et du nord-est, occupées par les Russes. 150.000 Kurdes se trouvaient dans la région du sud et du sud-est qui d'un côté confine au Tigre et de l'autre à la vallée du Zab supérieur, dans le pays des Kurdes de Hakkiari. C'est le pays des tribus kurdes presque indépendantes, qui n'avait été touché par les Russes que dans sa partie septentrionale. Naturellement on ne pouvait « rien savoir », au quartier général turc, du sort de ces régions reculées et des « 150.000 Musulmans » qui y habitaient. Mais, Arméniens et Russes étaient tout aussi peu renseignés sur leur sort. Les Russes n'avaient même aucun intérêt à occuper ces régions, puisque les cheikhs de ces tribus kurdes ne se souciaient vraiment pas de la Turquie. De fameux cheikhs kurdes avaient, déjà avant la guerre, conspiré avec les Russes et avaient été aimablement reçus à Tiflis et à Saint-Pétersbourg.

#### QUATRIEME COMMUNIQUE TURC

AGENCE TELEG. WOLFF.

(non officiel)

Constantinople, le 12 juillet 1915.

Il répond à un article de la « Gazette de Lausanne » du 19 juin dans lequel on affirmait que « le Gouvernement ottoman couvrait de sa protection les excès commis contre les Arméniens vivant en Turquie, et que ces excès consistaient souvent en massacres ». Le même article affirme que 50.000 Arméniens prennent part à la guerre et, parmi eux, 10.000 volontaires qui sont du côté russe et offrent leur sang pour la cause des Alliés. L'Agence

Télégraphique turque Milli fait là-dessus la déclaration suivante :

« Nous croyons inutile de démentir de telles absurdités ; nous demandons seulement comment les journaux ennemis qualifieraient la manière d'agir de leurs compatriotes qui se lèveraient contre leur patrie, passeraient à l'ennemi et combattraient leurs frères, restés dans les armées de leur patrie. C'est le cas de ces Arméniens, qui sont célébrés comme des héros et des martyrs, tandis que ce sont eux-mêmes qui sont la cause et les instruments des crimes cruels qui sont commis par eux contre leurs frères en religion, contre la population musulmane de nos provinces orientales. Le Gouvernement ottoman procède avec la plus grande prudence pour punir tous les coupables suivant la loi et étend sa protection bienveillante sur tous les honnêtes et paisibles citoyens vivant en Turquie et dont un grand nombre combat dans les rangs de l'armée turque. Nous affirmons avec un profond mépris que toutes les armes sont bonnes à nos cyniques ennemis. Ils ont la bassesse de nous attribuer, en renversant les faits, les crimes que commettent tous les jours les Russes dans le Caucase et la Perse. »

On omet de dire qu'il s'agit ici des Arméniens de Russie. Que dirait-on si nous, Allemands, nous nous agitions parce que des centaines de milliers de Polonais combattent dans l'armée russe ? Ou bien l'auteur turc de cette omission ne sait point qu'un million et demi d'Arméniens sont sujets russes, ou bien plutôt il spéculé sur l'ignorance du public en fait d'ethnographie. S'il avait ajouté qu'il s'agissait d'Arméniens de Russie, il serait obligé alors de nous épargner son pathos. On ne sait rien des méfaits des Russes au Caucase et en Perse. Par contre, des bandes turques ont, avec le concours des adjares (Géorgiens mahométans), organisé des massacres sur le territoire russe, dans la région d'Artwin et d'Ardanousch.

## CINQUIEME COMMUNIQUE TURC

AGENCE TELEG. WOLFF.

Constantinople, le 16 juillet 1915.

Il se sert du même artifice, en affirmant d'abord que les Arméniens continuent « de combattre la Turquie aux côtés des Russes ». On parle ensuite de l'existence « d'un plan précis, préparé depuis longtemps », que les Arméniens continuent à exécuter ponctuellement. Mais on n'apporte à cela aucune preuve, hormis le cas de Chabin-Karahissar, où il s'agit d'une défense contre un massacre imminent.

Voici ce qu'en dit le communiqué :

« Le 2 juin, ancien style (12 juin, nouveau style), 500 Arméniens armés, auxquels s'étaient joints des déserteurs de même race, attaquaient la ville de Chabin-Karahissar et les quartiers musulmans, où ils saccagèrent toutes les maisons. Ils se barricadèrent ensuite dans la citadelle de la ville et répondirent aux conseils paternels et conciliants des autorités locales par des coups de fusil et des bombes ; là 150 personnes civiles ou militaires furent tuées. Une dernière proposition du Gouvernement, qui avait pour but d'obtenir leur soumission sans répandre de sang, resta sans résultat. Dans ces circonstances, les autorités se virent obligées de pointer les canons contre la citadelle et, par ces mesures violentes, on réussit à réduire ces rebelles, le 20 juin. De pareils mouvements révolutionnaires, qui éclatent çà et là, nous forcent à soustraire de nos armées, des différents fronts, des forces pour les réprimer. Pour nous épargner cet embarras et empêcher le retour d'incidents dont, en même temps que les coupables, la population paisible souffre aussi des dommages regrettables, le Gouvernement Impérial a dû prendre, contre les révolutionnaires arméniens, certaines mesures préventives et restrictives.



« Par suite de l'exécution de ces mesures, ces Arméniens ont été éloignés des zones des frontières et des régions où existent des lignes d'étapes. Ainsi ils ont été soustraits à l'influence plus ou moins effective des Russes, et ont été mis hors d'état de nuire aux intérêts suprêmes de la défense nationale et de la sécurité intérieure du pays. »

Il est fait allusion ici, pour la première fois, à la déportation de très grand style qui avait été décidée contre tout le peuple arménien. Elle est toutefois limitée aux zones de frontières et aux régions où sont organisées des lignes d'étapes. A ce compte-là, toute la Turquie, à l'exception des déserts de l'Arabie, est constituée de « zones de frontières et de lignes d'étapes ». Enfin, la préoccupation au sujet de la population innocente et paisible, qui souffre aussi des dommages regrettables, à côté des coupables, rend un son étrange.

Cette « population innocente et paisible » était à cette époque dépouillée de tous ses biens par ordre des autorités. Les hommes étaient tués ; les enfants innocents et les femmes paisibles se trouvaient sur le chemin des déserts de l'Arabie.

Sur la défense du quartier arménien de Van par les Arméniens du pays et l'occupation de Van par les troupes turques, le Gouvernement turc a gardé officiellement le silence.

## RESULTAT

Présentons maintenant dans leur nudité les faits cités dans les cinq communiqués du Gouvernement turc, avec l'indication des noms de personnes et de lieux, comme preuve d'un soulèvement révolutionnaire du peuple arménien.

Ce sont les suivants :

- 1° Garo Pastermadjian, qui a son domicile à Tiflis, se rend à la fin d'août 1914, — donc avant que la Turquie soit en guerre, — d'Erzeroum au Caucase et se joint, au début de la guerre, à un prétendu corps de volontaires arméniens. Le reste de ce qu'on lui reproche concerne la manière dont les Russes conduisent la guerre.
- 2° Deux Arméniens, Toros Oglou et Agob, font dérailler les trains en Cilicie.
- 3° Des commandants de bateaux anglais et français se mettent en rapport avec des Arméniens des régions de la côte.
- 4° Des Arméniens de Zeïtoun ont opposé de la résistance aux autorités.
- 5° Les chefs de parti de l'opposition turque ont tramé un complot dans lequel étaient impliqués quatre Hintchakistes (Le complot a été découvert avant la guerre).
- 6° Les Arméniens de Van, Chatakh Havasour, Kevagh et Timar, au sud-est du lac de Van, « se sont levés les armes à la main ».
- 7° 500 Arméniens de Chabin-Karahissar se sont emparés de la citadelle.

Voilà les faits cités par les communiqués. Ces preuves ne suffisent pas pour établir l'accusation d'un plan de révolution arménienne. Nous avons déjà, dans l'histoire de la déportation, exposé les faits qui n'appartiennent pas à la catégorie des actes d'espionnage, commis contre les Puissances belligérantes, et en particulier les événements de Zeïtoun, de Chabin-Karahissar et de la région de Van.

Dans notre exposé précédent, nous avons établi que ni le Patriarcat, ni la Daschnakzoutioun, ne se sont rendus

coupables d'actes quelconques de trahison et qu'ils n'ont même pas conçu le projet de tels actes. On doit reconnaître, au contraire, que ces deux organisations ont fait le possible pour éviter tout acte qui aurait pu être mal interprété par le Gouvernement, et qu'elles ont rempli en toute conscience leur devoir national. Les Daschnakzagsans, en particulier, en qualité d'amis politiques de longue date et de partisans des idées du Comité « Union et Progrès », furent extrêmement surpris et étonnés que leurs intentions loyales et leur camaraderie, qui ont duré jusqu'au dernier moment, aient été récompensés par une vile ingratitude de la part de leurs amis politiques et personnels, et que leur vie se soit trouvée menacée par ceux-là mêmes auxquels ils avaient sauvé la vie pendant la réaction. La participation de quatre Hintchakistes de l'étranger au complot tramé par les chefs de l'opposition turque n'avait en tout cas rien à faire avec le peuple arménien, ou avec un soi-disant soulèvement de celui-ci, même en faisant abstraction du fait que ce complot a précédé la guerre et qu'il était déjà découvert en mai 1914. Les efforts pour utiliser ce complot turc comme preuve d'une révolution arménienne prouvent seulement qu'on n'a pas en mains d'autres pièces comme preuves.

Puis donc que les organisations politiques et ecclésiastiques du peuple arménien ont gardé une parfaite loyauté, et même ont été amèrement déçues dans leur loyauté ; puisque, d'autre part, il n'existait point et il n'a point été découvert par le Gouvernement turc d'autres organisations capables de mettre en révolution le peuple arménien, on doit nécessairement chercher d'autres motifs plus profonds qui puissent expliquer tout le cours des événements.

## LE PROGRAMME PANISLAMIQUE

Nous avons déjà fait remarquer qu'on ne peut admettre comme tant soit peu valables les raisons alléguées pour motiver la déportation. Abstraction faite de la région de Van, à laquelle la déportation fut épargnée parce qu'elle était occupée par les Russes, les deux ou trois endroits où les Arméniens opposèrent de la résistance, comme Zeïtoun et Chabin-Karahissar, sont situés tellement en dehors de la zone de guerre, que la déportation d'un million et demi d'habitants, répandus sur toutes les parties de l'Empire, même les plus éloignées du théâtre de la guerre, ne peut à aucun degré être justifiée par des intérêts militaires.

La seule explication qui empêche de voir dans la mesure gouvernementale un acte insensé, c'est qu'il s'agissait d'un plan de politique intérieure et qu'on s'était donné pour mission, de propos délibéré et par un calcul de sang-froid, d'exterminer l'élément ethnique arménien. Voyons donc si nous trouvons les fondements suffisants de la politique suivie en cela par le Comité Jeune-Turc et ses chefs et s'il existe, en particulier, des jalons qui indiquent la même direction que les mesures prises contre les Arméniens.

Lorsque, en juillet 1908, la Constitution fut proclamée à Salonique, tout l'Univers crut que la Turquie à son tour aurait désormais un Gouvernement qui accorderait à la population de l'Empire, saignant par mille blessures, les principes de la Liberté et de l'Egalité des citoyens devant la loi. Il n'y a pas à douter que le Comité « Union et Progrès », qui avait alors le pouvoir entre les mains, n'ait eu l'intention de prendre pour guides les principes de la civilisation européenne, pour la réorganisation de l'Empire et de la justice gouvernementale. L'ivresse de



la liberté s'empara de tous les éléments de la population lorsque les Jeunes-Turcs proclamèrent la Constitution. Mais déjà la réaction d'avril 1909, qui fit tomber d'un coup, de leurs hautes fonctions, les hommes au pouvoir et sembla amener la ruine de la Constitution, était une preuve que des éléments influents tenaient encore pour l'Ancien Régime, ou du moins s'opposaient à l'introduction des principes européens dans la vie constitutionnelle turque. En dehors des créatures du règne hamidien, c'étaient surtout les chefs religieux du peuple, les Ulémas, les Hodjas et les Softas, qui cherchaient à exciter le peuple ignorant contre les innovations européennes.

Lorsque les Jeunes-Turcs, par la marche des troupes macédoniennes contre Constantinople, s'emparèrent de nouveau du pouvoir et déposèrent le Sultan Abdul-Hamid, le Comité « Union et Progrès » se rapprocha de plus en plus des voies politiques suivies par Abdul-Hamid. Il établit aussi une rigoureuse domination du parti sur les affaires. Un Gouvernement d'à côté prit en main le régime de l'administration officielle et les élections perdirent leur caractère de liberté. La nomination aux plus hautes fonctions de l'Empire et aux places de l'Administration les plus importantes était réglée par décision du Comité. Tous les projets de loi étaient discutés et agréés par le Comité avant de parvenir à la Chambre. Le programme du Gouvernement était déterminé par deux points de vue directeurs :

1° L'idée centralisatrice, qui admettait non seulement la prédominance, mais la domination exclusive de l'élément turc dans l'Empire, devait être réalisée avec toutes ses conséquences.

2° L'Empire devait être bâti sur une base purement islamique.

Le nationalisme turc et l'idée panislamique excluaient déjà auparavant toute égalité entre les diverses nationa-

lités et religions de l'Empire et stigmatisaient, comme une trahison, tout mouvement qui voyait le salut de l'Empire dans la décentralisation ou l'autonomie des différentes parties de l'Empire. La tendance nationaliste et centralisatrice n'était pas seulement dirigée contre les diverses nationalités non musulmanes, Grecs, Arméniens, Syriens et Juifs (et aussi, — avant la séparation des provinces macédoniennes, — Bulgares, Serbes et Koutzo-Valaques), mais bien encore contre les nations non-turques, telles que Arabes, Syriens mahométans, Kurdes et Chiïtes (et aussi Albanais, avant la guerre balkanique). Le pan-turcisme devint une sorte d'idole et on prit les mesures les plus dures contre tous les éléments non-turcs. Ce procédé rigoureux, conformément à cette politique, fut employé contre les Albanais, qui étaient en majeure partie mahométans et jusqu'alors absolument fidèles au Gouvernement ; il amena la perte de presque toute la Turquie d'Europe. Il a causé également, en Arabie, des mouvements révolutionnaires qui n'ont pu être réprimés par plusieurs expéditions. Le conflit avec l'élément arabe persiste encore aujourd'hui, bien qu'ajourné jusqu'à un certain point par « la guerre sainte ». Les tribus kurdes, à moitié indépendantes, avaient leur politique séparée et une partie d'entre elles conspirait avec la Russie. L'Empire ne venait pas à bout des guerres intestines et la conséquence de cette politique à courte vue fut la perte des possessions d'Afrique et d'Europe, excepté ce qui reste de la Thrace avec Andrinople, qui fut finalement repris durant la seconde guerre balkanique.

Il ne semble pas que les hommes dirigeants du Comité « Union et Progrès » aient profité des fâcheuses expériences qu'ils ont faites dans leur politique nationale et panislamique. Au contraire, ils se raidissaient de plus en plus dans les principes de nationalisme et d'intolérance qu'ils avaient adoptés.

Même à l'automne 1911, lorsque déjà la Tripolitaine était perdue et que les révoltes en Arabie avaient victorieusement résisté à toutes les répressions armées, le congrès du Comité « Union et Progrès », qui siégea à Salonique au commencement d'octobre, professa les mêmes principes radicaux de centralisation et de pan-islamisme.

Le Comité « Union et Progrès », qui régit l'Empire, était composé, selon ses statuts, exclusivement de Turcs. On repoussa l'admission même d'un seul Arabe dans le Comité. Les principes pratiqués jadis dans le traitement des nationalités chrétiennes des Balkans, — alors encore sous le joug turc, — sont sans doute aujourd'hui, après la perte de la Turquie d'Europe, dépourvus de but, mais il vaut la peine de les rappeler une fois encore, parce qu'ils sont restés en vigueur à l'égard des nations chrétiennes de la Turquie d'Asie et ont été mis à exécution durant la guerre actuelle tels qu'ils avaient été établis pour les Balkans.

On décida ce qui suit, au Congrès des Jeunes-Turcs, à Salonique, en octobre 1911 :

« Il faut désarmer les chrétiens de Macédoine. Les Mahométans devront, en général, garder leurs armes ; là où ils sont en minorité, les autorités devront leur en distribuer. Il faut déporter les personnes suspectes et laisser les mains libres à la gendarmerie et aux troupes. Les cours martiales doivent être en rapports continuels avec le Comité et l'on doit procéder rigoureusement au châtimement des coupables pour que les délinquants ne puissent pas échapper. 20.000 Mahométans seront établis sur les frontières grecque et bulgare et l'on emploiera dans ce but 220.000 livres turques. Il faut activer l'immigration au Caucase et au Turkestan, fournir des terres aux immigrés et empêcher les chrétiens d'acquérir des

propriétés. Puisque le boycottage anti-bulgare a échoué, on doit en revanche procéder à l'éviction des instituteurs, des prêtres et des fonctionnaires. Le boycottage anti-grec doit être poursuivi et contrôlé par le Comité, puisque l'on ne peut risquer une guerre avec la Grèce jusqu'à ce que la flotte soit plus forte. On doit empêcher la formation de nouveaux partis à la Chambre et dans le pays et la diffusion de nouvelles « idées libérales ». La Turquie doit devenir un pays essentiellement musulman et les idées et l'influence musulmanes doivent y avoir la prépondérance. Toute autre propagande religieuse doit être réprimée. L'existence de l'Empire dépend de la force du parti Jeune-Turc et de la répression de toutes les idées antagonistes ».

Dans le rapport sur l'œuvre du Comité, on enregistre avec satisfaction que le Comité a réussi à placer ses adhérents dans presque tous les postes importants de l'administration impériale. Toutes les exceptions qui restent doivent être supprimées ; tous les postes importants, occupés exclusivement par des Mahométans ; les personnes appartenant à une autre religion ne doivent exercer que des fonctions de moindre importance.

Tôt ou tard, il faudra réaliser la complète ottomanisation de tous les sujets turcs ; il est clair que l'on n'y parviendra jamais par la persuasion, mais que l'on devra recourir à la force des armes. L'Empire doit avoir un caractère mahométan et l'on doit faire respecter les institutions et les traditions mahométanes. On doit enlever aux autres nationalités le droit de s'organiser, car la décentralisation et l'autonomie seraient des actes de trahison envers l'Empire. Les nationalités sont une « quantité négligeable ». Elles peuvent conserver leur religion, mais non leur langue. La diffusion de la langue turque est l'un des principaux moyens d'assurer la prépondérance mahométane et d'assimiler les autres éléments.



Ainsi se présentait déjà, à l'automne 1914, le programme du Comité « Union et Progrès ». On observera que les principes énoncés ci-dessus sont en tous points à la base des mesures prises contre les Arméniens. On sait que le pouvoir du Comité fut renversé en juillet 1912. Pendant quatre ans, les Cabinets consécutifs de Kiamil Pacha, Hilmi Pacha, Hakki Pacha, et Saïd Pacha s'étaient appuyés sur la majorité incontestée du parti Jeune-Turc à la Chambre. Mais déjà, en avril 1911, il était survenu une division dans le Comité, et un parti conservateur, devenu peu à peu très fort, obtint la majorité. La crise fut résolue lorsque Talaat bey et Djavid pacha furent renvoyés du Ministère.

Mais, après les élections, les chefs Jeunes-Turcs revinrent au pouvoir et parurent s'y installer plus solidement que jamais. Ce fut seulement à la suite des expéditions malheureuses contre les Albanais, que l'on avait poussés à la défection par des expéditions militaires répressives, que se forma, dans un corps d'officiers macédoniens, une opposition contre la domination jeune-turque, qui réussit, par la Société secrète la « Ligue Militaire », à s'emparer du pouvoir. Le Cabinet jeune-turc du vieux Saïd pacha démissionna le 16 juillet et la Chambre jeune-turque fut, le 5 août, dissoute par le nouveau Ministère des « Grands Hommes » avec Gazi Moukhtar pacha comme grand vizir. La malheureuse guerre des Balkans ramena au pouvoir, avant qu'elle fût terminée, les Jeunes-Turcs qui avaient, entre temps, éliminé du Comité les éléments conservateurs. La reprise d'Andrinople leur donna un certain prestige et on répondit au complot de l'opposition libérale, qui coûta la vie, le 11 juin 1913, au grand vizir Mahmoud Chevket pacha, par une persécution violente contre tous les éléments qui s'opposaient à la domination du parti du Comité.

La conséquence des luttes dans le sein même du Comité fut une accentuation des principes de centralisation et de panislamisme.

La guerre européenne éclata, et la participation de la Turquie à la guerre fit surgir de nouvelles oppositions dans le sein du Comité. Les Jeunes-Turcs étaient, à l'origine, amis de l'Entente. Le programme constitutionnel était venu au jour à Paris et avait été baptisé à Londres. Les principes de la Révolution française et le modèle du parlementarisme anglais dominaient les cerveaux des révolutionnaires Jeunes-Turcs. Dans les premières semaines de la Constitution, aucun livre n'était aussi souvent demandé dans les librairies de Constantinople que l'**Histoire de la Révolution Française** de Thiers. Cela dura quelque temps jusqu'à ce que l'influence allemande pût s'affirmer en face de l'influence anglaise et française. Ce fut seulement l'intérêt qu le gouvernement avait à la réorganisation de l'armée turque et le désir d'assurer l'indépendance du pays à l'égard de tous, qui permirent à l'influence allemande de se fortifier de nouveau. Mais, même à l'automne 1911, la position de la Turquie à l'égard des Puissances est précisée de la façon suivante au Congrès jeune-turc de Salonique :

« A l'égard des Grandes Puissances, la Turquie doit se tenir sur la réserve et ne peut conclure aucune alliance, jusqu'à ce qu'elle soit militairement forte, car autrement son indépendance serait mise en danger. La Turquie est appelée à jouer un grand rôle dans les deux continents si les Mahométans réussissent à secouer le joug de l'étranger. C'est ce que redoutent précisément la Grande-Bretagne, la Russie et la France. On ne peut pas non plus avoir une trop grande confiance dans les puissances de la Triple-Alliance ; la Turquie doit

cependant entretenir des relations amicales avec elles mais conserver en tout cas sa neutralité et renoncer à une alliance formelle. L'on doit, en même temps, tenter de gagner à nouveau les sympathies de l'Entente. »

La politique extérieure était donc précisément, comme celle d'Abdul Hamid, fondée sur l'équilibre entre les Puissances. Enver pacha réussit cependant à gagner entre temps le tout-puissant Ministre de l'Intérieur Talaat bey, et le président de la Chambre Halil bey, à l'entrée de la Turquie en guerre aux côtés de l'Allemagne, malgré certains membres influents du Comité, comme Djemal bey, Djavid bey et le Cheikh-ul-Islam. La société turque de Constantinople, dont les sympathies allaient à la France, était, comme la masse du peuple, mécontente de l'entrée en guerre, mais la propagande panislamique et la dictature militaire veillaient à ce que l'opposition se tût. La proclamation de la « guerre sainte » amena une excitation générale des Mahométans contre les éléments chrétiens de l'Empire ; les nationalités chrétiennes eurent bientôt des raisons de craindre que le chauvinisme turc ne se servit du fanatisme musulman pour rendre la guerre populaire auprès de la masse du peuple musulman.

L'accentuation du programme jeune-turc se manifesta par l'énergie apportée moins à la réorganisation de l'Empire qu'à la mise en pratique complète de la souveraineté de la Turquie dans toutes les questions de politique intérieure. **L'abolition des Capitulations**, qui fut décidée au début de la guerre, sans qu'on demandât le consentement des Puissances, mesure qui amenait, entre autres, la disparition des postes étrangers, devint le symbole manifeste des aspirations politiques de la Turquie. Déjà en automne 1911, on déclarait au Congrès Jeune-Turc que **l'abolition des Capitulations**

était plus importante que la réorganisation de l'administration de la Justice.

Dans le programme centralisateur et nationaliste du Comité Jeune-Turc, on qualifiait de « trahison » tous les efforts ayant pour but la décentralisation et l'autonomie, comme ceux de l'opposition libérale turque. Malgré cela, le Gouvernement Jeune-Turc avait, en 1913, fait bonne mine quand la question des réformes arméniennes fut de nouveau mise sur le tapis par les Puissances. Les propositions russes trop radicales, qui semblaient toucher à la souveraineté de la Turquie, furent mitigées par la collaboration de la politique allemande ; de sorte que le plan de réformes définitif qui fut accepté par la Porte, dans une note du 26 janvier - 8 février 1914, se tenait absolument dans les limites du respect de la souveraineté de la Turquie et de ses intérêts vitaux. Malgré tout, même cette collaboration pleine de réserve des Ambassadeurs des Grandes Puissances au plan des réformes arméniennes — collaboration dont la base internationale, fondée sur l'article 61 du traité de Berlin, ne peut être contestée — touchait la susceptibilité des gouvernants Jeunes-Turcs. Les Arméniens furent menacés, à plusieurs reprises, de payer cher tout appel qu'ils oseraient faire à la collaboration des Puissances pour l'exécution du plan des réformes. Déjà alors, le bruit courait que des chefs Jeunes-Turcs influents auraient publiquement déclaré que, si les Arméniens ne renonçaient pas aux réformes, ils auraient à subir un massacre tel que ceux d'Abdul Hamid ne seraient qu'un jeu d'enfant à côté de celui-là. Ce que les Arméniens désiraient n'était certes pas autre chose que les droits fondamentaux de sécurité de la vie et de la propriété et d'égalité devant la loi, toutes choses qui vont de soi pour tout citoyen d'un Etat européen, mais qu'on leur a refusées depuis des siècles,



malgré les traités internationaux entre les Grandes Puissances et la Turquie. Était-ce donc merveille qu'ils aient respiré de nouveau, lorsqu'enfin, grâce à la collaboration de la politique allemande, la Porte leur fit des concessions qui étaient indispensables au développement paisible de leur vie et constituaient, dans l'intérêt vital de la Turquie, une défense contre les tentatives des Russes de se mêler aux affaires intérieures de la Turquie. Et devaient-ils renoncer à l'intérêt que les Puissances montraient pour leur sort — bien qu'officiellement on ne les interrogeât point et qu'on n'entrât point en pourparlers avec eux — même s'ils savaient sur quels principes les Jeunes-Turcs avaient fondé leur programme d'action envers les nationalités chrétiennes ? Cependant, on fit plus tard un crime aux Arméniens de l'accueil joyeux qu'ils firent au plan de réformes. La mesure de la déportation, avec les massacres qui en font partie, a été ouvertement motivée, par les chefs Jeunes-Turcs, par la raison qu'on voulait ôter aux Arméniens, une fois pour toutes, l'idée des réformes.

Un document caractéristique nous est fourni par le réquisitoire contre Boghos Nubar pacha, chef d'une Députation envoyée en Europe par le Catholicos des Arméniens, publié par le **Hilal** du 11 août 1915.

Pour l'intelligence de ce document, nous devons d'abord dire que Boghos Nubar pacha, fils de l'éminent ministre Nubar pacha qui dirigea la politique égyptienne sous le Khédive Ismaïl, n'est nullement sujet turc, mais bien sujet égyptien, et qu'il vit en Egypte en grand propriétaire. Le Catholicos de tous les Arméniens a son siège à Etchmiadzine, près d'Erivan, sur le territoire russe. Naturellement, le Catholicos était libre, dans une question regardant toute la nation arménienne, non seulement au point de vue civil, mais aussi

ecclésiastique et cultural, de nommer une Délégation à la tête de laquelle était mis Boghos Nubar pacha, pour traiter, avec les Cabinets des Grandes Puissances, de la solution la plus désirable de la question des réformes arméniennes. Boghos Nubar pacha fit donc le voyage de Paris, Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg, pour entretenir les Cabinets des questions pendantes. Le résultat de ces pourparlers pour les réformes, dont la réussite est due principalement à l'Office des Affaires Etrangères de Berlin et à l'ambassadeur, le baron de Wangenheim, fut pleinement approuvé par Nubar pacha. La Porte avait alors si peu à reprocher à l'œuvre de Nubar pacha qu'elle le fit sonder pour savoir s'il accepterait lui-même l'office d'Inspecteur Général dans les provinces orientales de l'Anatolie et que même le grand vizir Saïd Halim pacha lui offrit un poste de ministre.

A présent on fait, après coup, un crime à S. E. Boghos Nubar pacha de son activité d'alors et on l'accusa d'avoir profité de la situation intérieure de la Turquie, résultat de la guerre des Balkans qui avait mis le Gouvernement Impérial dans un état de faiblesse, pour se mettre à la tête des Comités arméniens et pour entreprendre, en qualité de délégué général de toute la nation arménienne, dans les capitales des pays de la Triple-Entente, des démarches dirigées contre le Gouvernement ottoman, en vue de créer une Arménie autonome sous le contrôle de l'étranger.

L'accusation est fautive à un double point de vue. Nubar pacha ne s'est pas donné pour le délégué de la nation arménienne mais, conformément à sa mission, pour le chef d'une Délégation envoyée par le Catholicos arménien. Il n'a pas non plus visé à créer une Arménie autonome sous le contrôle de l'étranger. Il a repoussé assez souvent, dans des manifestes publics et dans

la presse, l'idée d'une autonomie. Mais il a salué le résultat des pourparlers, dans la forme obtenue par la diplomatie allemande, comme la réalisation, digne de reconnaissance, de ses désirs.

Il est donc étrange que, malgré tout cela, Boghos Nubar pacha soit dénoncé comme « traître et fugitif », avec son signalement, sommé de comparaître devant un conseil de guerre, absolument incompetent, et menacé, en cas de non-comparution, de la confiscation de ses biens, meubles et immeubles (qui se trouvent en Egypte !) et de la privation de ses droits de citoyen (égyptien !) et de ses titres et décorations.

Ce document est d'autant plus caractéristique qu'il montre que, tout comme lu temps d'Abdul Hamid, tout acte se rapportant à la question des réformes arméniennes, qui avaient été, dans leur dernière phase, proposées à la Porte par les Cabinets et les Ambassades des Grandes Puissances, y compris d'Allemagne, est considéré comme un crime contre la souveraineté de l'Etat turc et puni en conséquence.

Mais, comme toute la nation arménienne s'est préoccupée de cette question des réformes, qui devait garantir à tous la sécurité de la vie et des biens, on peut sans doute, en interprétant ainsi les traités internationaux, la présenter comme une nation « coupable de haute trahison ». On n'a plus besoin, de la sorte, d'accuser ou de convaincre les Arméniens de visées ou d'actes révolutionnaires. La prétention d'un chrétien d'avoir la sécurité de la vie et des biens, l'égalité des citoyens et le respect de sa culture nationale et de sa langue maternelle, est déjà une haute trahison et doit être punie en conséquence, si les circonstances se montrent favorables.

## L'exécution.

Dès le début de la guerre européenne et plus encore depuis le commencement de la guerre russo-turque, on s'occupa, au Comité Jeune-Turc, de la manière de mettre à profit la bonne occasion de la guerre pour châtier les Arméniens de leurs efforts pour obtenir les réformes et en finir une fois pour toutes avec la question arménienne. On en vint à la même solution qu'un Ministre d'Abdul Hamid définissait d'une façon cynique : « La meilleure manière d'en finir avec la question arménienne est d'en finir avec les Arméniens ». On aurait très volontiers agi de la même façon envers les Grecs et les Syriens. Cela est attesté par le procédé employé envers la population grecque des environs de Smyrne, au printemps de 1914, et envers la population syrienne du nord de la Perse, aux environs d'Ourmia, qui fut expulsée de ses foyers lors de l'invasion de l'armée de Halil bey. Les mêmes faits se renouvelèrent chez les montagnards syriens-nestoriens de la vallée du Zab supérieur.

Un Ministre turc aurait déclaré, durant la guerre : « A la fin de la guerre, il n'y aura plus aucun chrétien à Constantinople. Cette ville sera tellement purgée de chrétiens qu'elle sera comme la Kaaba. » On ne doit pas prendre au sérieux ces paroles, même si elles ont été prononcées. La population grecque sera en sûreté aussi longtemps que la Grèce ne se sera pas jointe à l'Entente. Par contre, on a sérieusement pensé à l'expulsion des 160.000 Arméniens de Constantinople. L'opposition de l'Allemagne l'a empêchée. Un chef de section du ministère de la Justice disait à un Arménien : « Il n'y a pas, dans cet Empire, de place pour vous et pour nous, et ce serait une légèreté inexcusable si nous ne



profitions pas de cette occasion pour nous débarrasser de vous ! » Des membres du Comité Jeune-Turc ont souvent déclaré publiquement que « les étrangers devaient disparaître de la Turquie, d'abord des Arméniens, puis les Grecs, puis les Juifs et enfin les Européens ». La question de savoir si un Arménien est coupable ou non, si l'on a contre lui des soupçons de crime contre l'Etat, s'il est convaincu ou non d'une faute, devant un tribunal régulier, n'existe pas pour la conscience d'un Mahométan, s'il s'agit de chrétiens et si l'on doit se débarrasser d'eux par raison d'Etat. Autrement il ne serait pas possible de procéder à l'expropriation d'un million de citoyens, ce qu'on ne pourrait jamais justifier comme punition légale. Le droit mahométan et l'exemple de Mahomet autorisent de telles pratiques. Un ministre turc se vantait de pouvoir réaliser en trois semaines ce qu'Abdul Hamid n'avait pas accompli en trente ans. Au reproche qu'on lui adressait de punir et de faire périr, avec les quelques coupables,, une foule immense d'innocents, un officier turc répliqua par cette observation : « On adressait la même question à notre prophète Mohammed — que la paix de Dieu soit avec lui ! — il répondit : « Si tu es piqué par une puce, « est-ce que tu ne les tues pas toutes ? »

Comme une fois on parlait, dans le Comité, de l'oppression des nationalités chrétiennes, un Turc exalté déclara : « Le dommage c'est que déjà Mohammed le Conquérant n'ait pas fait ce que nous faisons maintenant ». Un autre membre du Comité, qui avait une connaissance plus approfondie de l'Histoire, lui fit la réponse suivante : « Alors la Turquie serait aujourd'hui au même degré de civilisation que le Maroc ».

L'intention de frapper d'extermination les Arméniens semble avoir existé déjà au début de la guerre chez

la majorité du Comité. Naturellement, il s'éleva aussi une opposition contre une politique aussi radicale, qui retournait, sans hésiter, aux méthodes d'Abdul-Hamid et qui était une dérision de tous les beaux discours sur la liberté, la fraternité et l'égalité par lesquels on avait inauguré l'ère de la Liberté. Djemal bey, commandant en chef des troupes de Syrie, essaya de sauver encore, durant la déportation, la population d'Adana où il avait été autrefois vali. Nous avons déjà vu que divers valis mutessarifs et caïmacans se sont opposés à ces mesures. Mais aussitôt que la décision fut arrêtée par le Comité Central « Union et Progrès », commença l'activité fébrile des Comités locaux, qui brisa toute résistance des organes du Gouvernement à l'Intérieur, et transforma, avec l'aide de ses bandes organisées, la mesure de la déportation générale en un massacre général.

Il fallut aussi vaincre certains obstacles psychologiques venant du Comité Central et du Gouvernement. Les Jeunes-Turcs étaient manifestement conscients d'avoir vilainement trahi les chefs des Daschnakzagsans qui avaient, avec eux, renversé l'absolutisme et toujours tenu pour le Comité dès le début de la Constitution. Divers chefs Jeunes-Turcs qui — comme le Ministre des Affaires étrangères, Halil bey, qui s'était tenu caché pendant deux semaines, durant la réaction, dans la maison de Zohrab — devaient leur vie à leurs amis arméniens, ont pu sentir des scrupules provenant d'un certain sentiment des convenances, qui les empêchaient de livrer au couteau leurs propres sauveurs. Pour surmonter de tels obstacles psychologiques, il fallut que les Jeunes-Turcs se persuadassent qu'il était possible que les chefs du peuple arménien aient médité l'idée d'un soulèvement national. Cette pensée leur vint d'autant plus facilement qu'eux-mêmes avaient mauvaise conscience à l'égard des Daschnakzagsans. Déjà avant la proclamation de la

Constitution, et depuis lors à chaque crise, ils avaient fait aux chefs des Daschnakzagsans, de vive voix et par écrit, la promesse d'accomplir leurs légitimes désirs, relativement au bon ordre à introduire à l'intérieur ; et ils avaient régulièrement manqué à leur parole aussitôt que le péril était passé ; bien plus, ils avaient réduit le nombre des sièges auxquels les Arméniens avaient droit au Parlement. Les Jeunes-Turcs ne pouvaient peut-être pas s'imaginer que, malgré tout, les Daschnakzagsans étaient restés — comme ce fut le cas — fidèles à leurs convictions politiques, et ils supposaient qu'ils avaient, en secret, pensé à se venger. Les efforts convulsifs pour trouver, après coup, des chefs d'accusation et le fait même de les extorquer par la torture sont une conséquence de la perplexité morale où le Gouvernement se trouva vis-à-vis des Daschnakzagsans. Pour accuser les Daschnakzagsans d'un semblant de trahison, il se servit d'un remarquable truc. On sait que tout le monde, en Turquie, possède des armes et que les Jeunes-Turcs eux-mêmes en avaient fourni à leurs amis politiques et à leurs adhérents pendant les dernières années, lorsqu'on était sous la menace de la réaction. Et comme, durant cette guerre, les bombes furent élevées à la dignité d'une des armes les plus honorables, il y en avait naturellement dans les arsenaux, un nombre considérable, que l'on présenta comme ayant été trouvées chez les Arméniens. Ainsi, dans le numéro de mai de la **Revue de la Police de Constantinople** ( elle se nomme **Revue pour la formation intellectuelle des gendarmes**) on reproduisit des photographies des monceaux de fusils et de bombes. Cette publication avait pour but de convaincre la population et les représentants des puissances étrangères des projets révolutionnaires des Arméniens. Pour faire croire à l'accusation selon laquelle les Arméniens avaient projeté la création d'un royaume d'Arménie, on

reproduisit aussi la photographie d'un drapeau révolutionnaire avec les armes arméniennes. « (Le Communiqué officiel du 4 juin parle de ces drapeaux révolutionnaires). » De quoi s'agit-il au juste ?

Le parti des Daschnakzagsans avait des armoiries particulières qui étaient appendues dans tous les Clubs arméniens. De jeunes dames se faisaient un plaisir de broder ces armoiries, comme emblèmes, pour les locaux des Clubs. Les Jeunes-Turcs, en fréquentant ces Clubs des Daschnakzagsans, avaient, des centaines de fois, vu et revu ces armoiries. Par manière de raillerie, il les appelaient « le drapeau du patriotisme ottoman ». Comme on ne possédait pas d'autres preuves, on photographia le drapeau des Daschnakzagsans et on le présenta comme le drapeau de la révolution.

On ne saurait croire combien étaient étroites les relations antérieures entre les Clubs arméniens et Jeunes-Turcs. On ne se contentait pas de tenir conseil en commun, on dînait, on soupait ensemble ; on organisait des campagnes électorales communes ; on échangeait des visites d'amitié. Quand Aknouni tomba malade, il fut visité par Talaat bey et Djavid bey ; le jour suivant vinrent le D<sup>r</sup> Nazim et Omer Nadji. Ce dernier apparaissait toutes les semaines à la rédaction de l'*Azata-mart*.

On conçoit dès lors que, dans le Comité Jeune-Turc, il ne put se former, pendant longtemps, une majorité favorable aux mesures contre les Arméniens. De plus, les Arméniens, selon le témoignage oral et écrit du ministre de la Guerre, Enver pacha, qui les avait vus à l'œuvre, se battirent vaillamment, même sur le front du Caucase. On s'en tint donc, pendant les premiers mois, à des mesures locales, pour lesquelles on fit



valoir des raisons relativement plausibles au point de vue stratégique.

Alors arriva la nouvelle des événements de la région de Van, qui avaient été provoqués par l'attitude de Djevded bey, l'arrestation et l'assassinat des chefs arméniens Ishkhan et Vramian. Le 16 avril, Ishkhan fut tué. Le 20, les Arméniens de Van se mirent en état de défense contre le massacre qui les menaçait. Le 24 eut lieu l'arrestation des intellectuels de Constantinople. Elle fut le résultat de la décision prise par les membres du Comité « Union et Progrès ». Dès le 21 avril l'extermination du peuple arménien était décidée.

Le Grand-Vizir Said Halim pacha, le Président de la Chambre Halil bey et le Cheikh Ul-Islam étaient contraires à la déportation. Mais comme Talaat bey mit son influence toute puissante à faire adopter la mesure d'extermination, la décision fut prise.

Le plan de l'arrestation des intellectuels de Constantinople et des provinces fut élaboré par le chef de la police, Bédri bey, et ses adjoints, Djambolat bey et Reschad bey, avec le concours des commissaires de police de Scutari et de Péra. On dressa soigneusement des listes pour s'emparer d'un seul coup de tous les chefs de la nation. Une fois ceux-ci mis de côté, on n'aurait plus à craindre qu'on fit du bruit à cause des mesures prises contre le peuple arménien. La résistance des gouverneurs de provinces retarda de quelques semaines l'exécution des mesures dans quelques vilayets. Mais lorsque Van tomba entre les mains des Russes, le 19 mai, on lança, dans toutes les provinces, l'ordre catégorique de veiller à ce que toutes les villes et les villages de l'Empire soient évacués par les Arméniens et qu'il n'en reste plus un seul, sauf ceux qui passeraient à l'Islam. Le

chef de la police, Bédri bey, disait au même moment à l'arménien Zakarian : « S'il y a un massacre, ce ne sera pas comme au temps d'Abdul Hamid. Il ne restera plus un seul Arménien. » Le cheikh Ul-Islam doit avoir encore maintenu jusqu'à ce moment son opposition contre ces mesures et présenté sa démission.

### Témoignages russes et turcs.

L'attitude loyale des Arméniens de Turquie, et en particulier des Dascnakzagans, est prouvée d'une façon concluante par deux autres sources de renseignements.

La censure russe avait laissé, durant la guerre, toute liberté d'écrire sur les aspirations des nationalités. Une discussion animée eut lieu dans la presse entre les représentants de la politique d'extension de la « plus grande Russie » et les dirigeants de la politique arménienne. Les politiciens russes tenaient ouvertement pour l'annexion de l'Arménie turque et l'incorporation à la Russie tout au moins des vilayets de l'Anatolie orientale. La presse arménienne (*Horizon*, *Arew*, et autres) manifesta une vive opposition contre ces plans. Adjémoff, député du parti des libéraux de gauche à la Douma et politicien arménien influent surtout dans la Russie méridionale, déclarait dans le *Petrogradski Kourier* : « La Turquie ne peut pas et ne doit pas cesser d'exister après la guerre. La Russie, qui compte plusieurs millions de Musulmans, aussi bien que l'Angleterre, devrait conserver le Khalifat ? Les Arméniens ont intérêt, pour leur problème national, à la conservation de la souveraineté de la Turquie. » Le secrétaire du Comité arménien de

Moscou, K. B. Koussikian, déclare que la formation intérieure d'une Arménie turque était l'affaire des Arméniens de Turquie et ne pouvait être réglée selon les désirs des Russes. Enfin, le chef des Cadets, Milioukoff, prit part à la discussion et reprocha aux politiciens arméniens de ne pas désirer la conservation de la souveraineté de la Turquie sur l'Arménie turque seulement pour des raisons de tactique et par égard pour leurs frères de Turquie, mais bien de vouloir la conservation de la Turquie dans l'intérêt de leur programme national. « Je me vois obligé de conclure, disait Milioukoff, que l'idée de la conservation de la souveraineté turque n'est point un élément accidentel et provisoire, mais bien intrinsèque et durable de leur programme national. Je le dis ouvertement, je considère ce point de vue comme nuisible et dangereux aux intérêts arméniens comme aux intérêts russes, et je retiens comme absolument nécessaire une révision convenable du programme national arménien. »

Il ressort manifestement de ces paroles qu'il ne régnait aucun accord entre les désirs russes et arméniens. Le programme national des Daschnakzagsans voulait et veut encore la conservation de la Turquie sous la souveraineté du Sultan, en supposant, bien entendu, que le peuple arménien en ruines soit restauré et que ses biens lui soient rendus. Ce programme barre la route aux désirs d'expansion de la « plus grande Russie » ; il est nécessaire de le déjouer pour réaliser les aspirations russes. Le devoir de la politique turque aurait dû être de mettre à profit cette opposition fondamentale des Arméniens de Turquie contre l'idée d'une incorporation à la Russie et de se servir précisément de l'élément arménien comme d'une forte sentinelle sur la frontière du Caucase. Le programme centralisateur du Comité a, précisément comme dans le cas de l'Albanie, sacrifié

les intérêts raisonnables des petites nationalités à un panturcisme fanatique et détruit les sûrs appuis d'une saine politique impériale, pour courir après le mirage à la Don Quichotte d'un Empire mondial panislamique.

De même que du côté russe, il est venu aussi des témoignages involontaires de source turque sur la loyauté des Arméniens envers le gouvernement turc.

Chérif pacha, l'un des chefs de l'opposition libérale, a adressé, en date du 10 septembre 1915, une lettre à la rédaction du *Journal de Genève* (n° du 18 septembre). Dans cette lettre, il exprime son indignation au sujet de la persécution contre les Arméniens et déplore l'extermination d'une race qui a tant contribué à la civilisation et qui est indispensable à la Turquie comme facteur de la culture moderne.

« S'il est une race, écrit-il, qui, par sa fidélité, par les services que ses hommes d'Etat et ses fonctionnaires pleins de talent, ont rendu au pays, par l'intelligence qu'ils apportent dans toutes les branches du commerce et de l'industrie, de la science et des arts, se rapprochent des trucs, ce sont les Arméniens. Ce sont eux qui ont introduit en Turquie l'imprimerie et l'art dramatique. Leurs poètes, leurs écrivains, leurs grands financiers, ne peuvent se compter. Beaucoup d'entre eux, comme, aux temps anciens, l'historien Moïse de Chorène et le poète Aristarque de Lasdiverde, que l'on a comparé à Jérémie, ou encore de nos jours, Raffi, Soundoukiantz, Chirvanzadé, Aharonian, Tchobanian, Noraïr et des douzaines d'autres feraient honneur à tout pays d'Occident. N'est-ce pas un Arménien, Odian, qui fut le collaborateur de Midhat pacha, l'auteur de la Constitution ottomane ? Yeffrem Khan, le « Garibaldi de l'Orient », fut le héros de la Constitution persane qui avait été préparée par un autre Arménien, Macolm Khan ; et l'on doit



reconnaître, pour être juste, que, comme en Perse, les Arméniens ont pris, aussi en Turquie, une part essentielle à la chute du régime despotique et à la proclamation de la Constitution.

« Il n'y a pas un seul Turc éclairé qui ne souscrive au jugement que donnait le célèbre parlementaire anglais Lunch, il y a treize ans :

« Les Arméniens sont tous particulièrement appelés à devenir les intermédiaires de la nouvelle civilisation. Ils se sont familiarisés avec nos plus hauts idéals et s'approprient toutes les nouvelles conquêtes de la civilisation européenne d'une façon si infatigable et si parfaite qu'aucune autre nation ne peut, en cela, leur être comparée (1). »

« Quand on pense que ce peuple, si hautement doué, qui aurait pu être un ferment bienfaisant pour la régénération de l'Empire ottoman, est sur le point de disparaître de l'Histoire, d'être non seulement opprimé, mais exterminé, même le cœur le moins sensible doit saigner. Je voudrais, pour ma part, exprimer ici, à cette nation sacrifiée et mourante, mon indignation contre ses bourreaux et ma compassion infinie pour son sacrifice. »

Après ces déclarations, Chérif pacha adresse les plus violents reproches au parti des Daschnakzagsans, qui se sont donnés depuis six ans (c'est-à-dire depuis la scission des Jeunes-Turcs en Ittihad et Ittilaf), pour les partisans et les défenseurs du Comité jeune-turc. Combien de fois, conclut-il, ne les ai-je pas mis en garde contre les Unionistes (le Comité « Union et Progrès »)

(1) Il n'est, que peu connu que la Renaissance littéraire dont les Arméniens du Caucase ont doté leur nation, dans la seconde moitié du siècle dernier, a été très fortement influencée par l'idéalisme allemand. Ses chefs avaient étudié aux pieds des professeurs allemands de Dorpat et ont traduit en arménien nos poètes classiques.

dont je connais l'âme noire. Au moins les massacres d'Adana, qui furent organisés sur l'ordre du Comité, auraient dû ramener les Daschnakzagsans au sens des réalités. En se déclarant solidaires de la politique du Comité « Union et Progrès », au lieu de servir la cause de leur nation, ils l'on trahie. »

C'est précisément en reprochant aux Daschnakzagsans d'avoir été les partisans du Gouvernement actuel que Chérif pacha prouve indirectement leur loyauté. Il rend même cette loyauté, qu'il qualifie de sottise et de crime, responsable de la ruine du peuple arménien.

Un autre chef de l'opposition libérale turque, Ismail Hakki de Gumuldjina, écrit dans le journal turc **Beyane ul Hakk** qui paraît actuellement à Salonique :

« Toute oppression violente, qu'elle soit exercée contre n'importe quel élément de la population, est impardonnable. Les persécutions dirigées contre une population paisible sont barbares et contre la conscience. Rester spectateur silencieux de tels faits, c'est s'en rendre complice. On commet les crimes les plus affreux contre les Grecs qui vivent dans l'Empire ottoman, et plus encore contre les Arméniens. La langue humaine et la plume sont incapables de rendre même la centième partie des faits. De faux patriotes et des politiciens à courte vue s'efforcent de couvrir d'un voile la situation actuelle en Turquie. Mais nous, en vrais Ottomans, nous crions en face de l'humanité et de l'Europe civilisée, que les persécutions exercées contre les Arméniens et les Grecs ont pris des proportions beaucoup plus effrayantes qu'il ne ressort des exposés qu'en fait la presse. Les Arméniens et les Grecs sont impitoyablement persécutés. Leur vie, leurs biens et leur honneur sont en continuel danger. Tous les jours, des centaines d'Arméniens sont tués

dans les régions les plus éloignées. Nous prenons part de tout cœur aux malheurs de nos compatriotes. »

Bien que Chérif pacha et Ismaïl de Gumuldjina appartiennent à l'opposition turque, on ne doit pas en estimer moins pour cela la portée et le sérieux de ces déclarations. Car, même dans les corps représentatifs ottomans, l'émotion des cercles turcs qui condamnent l'extermination des Arméniens se fait de plus en plus jour. Une interpellation de l'ex-Président de la Chambre, Ahmed Riza, fondateur du Régime Constitutionnel, au sujet des persécutions contre les Arméniens, a causé une tempête au sein du Sénat. Beaucoup de sénateurs sont du côté d'Ahmed Riza. L'interpellation ne fut retirée que sous la condition que la question arménienne serait traitée devant la Chambre par une Délégation spéciale. On désigna, comme chef de la Délégation, l'historiographe officiel, Abdurrahman bey, qui est depuis peu Président du Sénat.

A l'ouverture des Chambres, Ahmed Riza prononça un discours contenant les plus graves reproches contre le Gouvernement. Il protesta contre les massacres des Arméniens et contre les concussions dont le Comité pour la Défense Nationale se rend coupable. Talaat bey, Ministre de l'Intérieur, se contenta de déclarer que le Gouvernement ne pouvait répondre aux questions soulevées, car une discussion publique serait nuisible aux intérêts de l'Empire.

## Conclusion

Les faits que nous avons pu communiquer se résument ainsi qu'il suit :

Le nombre des Arméniens en Turquie était, avant la guerre, d'après la statistique du Patriarcat, de 1.845.000.

Les mesures de déportation ont atteint tous les vilayets de l'Anatolie de l'Est et de l'Ouest, la Cilicie et la Mésopotamie. En dehors de Constantinople, Bagdad et Jérusalem, il n'y eut que le vilayet d'Aïdin, avec Smyrne, qui fut épargné. Echappèrent aussi à la déportation les Arméniens du vilayet de Van et des districts limitrophes ; ils s'enfuirent en partie au-delà des frontières, ou bien furent délogés par les Russes, quand ils n'étaient pas tués par les Kurdes. On peut considérer aussi comme indemnes les familles qui échappèrent à la déportation en embrassant l'islam, sous la pression des autorités, comme aussi les nombreuses jeunes filles, femmes et enfants qui furent vendus aux harems turcs ou emmenés dans des villages kurdes.

Un tiers de la population, tout au plus, peut avoir échappé à la déportation par la fuite, l'islamisation, ou



en restant dans leur pays. Les deux tiers (environ 1.200.000) ont été atteints par la déportation. Dans les provinces orientales, les déportations étaient accompagnées le plus souvent de massacres systématiques, dans lesquels était exterminée surtout la population mâle et aussi un nombre considérable de femmes et d'enfants.

De source officielle turque, on a évalué à 300.000 le nombre des Arméniens tués. Si l'on y ajoutait ceux qui ont péri sur les chemins, ou bien ceux qui ont succombé au terme de la déportation, par la faim et les maladies, on estimerait que la perte en vies humaines a été beaucoup plus élevée.

Si l'on suppose que, sur les 8 ou 900.000 déportés, un tiers est resté encore en route, disséminé dans les villages kurdes ou en fuite sur les montagnes, il resterait encore 600.000 personnes, pour la plupart femmes et enfants, qui devraient être arrivés au but de la déportation dans les déserts de la Mésopotamie.

Le Gouvernement turc a caractérisé la déportation comme « une colonisation de la Mésopotamie par les familles non exemptes de toute prévention ». Une colonisation aurait exigé qu'on assignât aux déportés un terrain, des maisons, du bétail, des instruments agricoles, des outils, etc... Rien de pareil n'a été fait.

L'expropriation a atteint un million et demi de sujets de la Turquie, qui possédaient des champs, des maisons, des ateliers, des magasins, des meubles, etc. Ils durent tout abandonner. Ils ne pouvaient espérer être dédommagés. On ne prend aucun soin de l'entretien des survivants, à part de rares exceptions, de sorte qu'ils sont réduits à mendier et meurent en nombre croissant par la faim et les maladies.

Comme 80 % du peuple arménien étaient des agriculteurs, une partie considérable de la superficie de la Turquie, autrefois cultivée, reste aujourd'hui en friche, de sorte que la population musulmane de ces régions est menacée de la famine.

Le dommage résultant de l'anéantissement du bien-être de la nation arménienne est à la charge, non seulement de l'Empire ottoman, mais aussi du commerce allemand. Les Arméniens avaient entre leurs mains 60 % de l'importation, 40 % de l'exportation, au moins 80 % du commerce intérieur et la majeure partie des métiers et des professions libérales. Les ouvriers et les employés des maisons allemandes de commerce, en Turquie, étaient, pour la plupart, des Arméniens.

Grégoriens, catholiques et protestants, ont été atteints par les mêmes mesures. L'organisation ecclésiastique est ruinée. On n'a même part permis au Patriarcat de pourvoir aux soins spirituels des déportés. Plus de mille églises sont désertes. Elles sont changées en mosquées, quand on ne les emploie pas à des usages profanes ; ou bien on les laisse tomber en ruines.

La magnifique organisation scolaire du peuple arménien, qui comptait plus de 120.000 élèves (1), est anéantie. On a confisqué les bâtiments scolaires et les fonds réservés aux écoles ; on a tué la plupart des maîtres ; on a enlevé ou déporté les maîtresses d'école.

On a été jusqu'à arracher les uns aux autres les membres d'une même famille, on a séparé les maris de leurs femmes, les enfants de leurs parents. Les conséquences

(1) Le chiffre total des élèves des écoles gouvernementales turques est, d'après une statistique officielle turque, seulement de 242.069 élèves des deux sexes.

politiques de l'extermination de la nation arménienne sont maintenant révélées. Les Arméniens russes du Caucase, environ un million et demi, n'avaient, jusqu'à présent, aucune raison de s'identifier avec la Russie. Ils désiraient bien plutôt le maintien de la Turquie, qui semblait offrir à leur nation plus de garanties que la Russie pour la conservation de leur Eglise et de leurs écoles, de leur langue et de leurs coutumes nationales. Par la persécution des Arméniens en Turquie, les Arméniens du Caucase furent obligés de se jeter dans les bras de la Russie. Il en fut de même des Syriens Nestoriens.

Les conséquences morales des massacres arméniens et de la déportation ne pourront être appréciées qu'après la guerre. Le monde entier ne se laissera pas convaincre que des considérations stratégiques aient exigé la déportation d'un demi-million de femmes et d'enfants, des conversions en masse à l'Islam, et l'extermination de milliers de gens sans défense.

Tous les efforts pour promouvoir en Turquie des progrès économiques et intellectuels seront très gravement paralysés par l'expropriation de l'intelligent et laborieux peuple arménien et par l'extermination des énergies les plus précieuses de la Turquie.

Non seulement les chefs politiques du peuple arménien s'étaient gardés de tout acte déloyal envers le Gouvernement turc, mais ils avaient, depuis la proclamation de la Constitution, soutenu le parti Jeune-Turc actuellement au pouvoir. Les intellectuels arméniens ne manqueront pas de révéler au grand jour les événements, car ils ont la conviction que les mesures d'extermination qui ont frappé leur peuple ont leur origine dans les tendances panislamiques du Gouvernement turc actuel et non point dans des actes de déloyauté du peuple arménien.

*Ce livre est destiné à être distribué  
gratuitement et ne doit être vendu en  
aucun cas.*

*Le Comité*





